

L'INTEGRATION PROGRESSE

en dépit de la résistance
criminelle des sudistes

LORSQU'ON relit la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis, du 4 juillet 1776, proclamant « *comme des vérités évidentes par elles-mêmes que tous les hommes ont été créés égaux, qu'ils ont reçu de leur Créateur certains droits inaliénables et qu'au nombre de ces droits, sont la vie, la liberté et la recherche du bonheur* », on demeure confondu devant l'inconscience, le cynisme, et

par

Suzanne COLLETTE-KAHN

Secrétaire Générale
de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme

L'égoïsme conjugués, qui jusqu'à nos jours, ont fait des Américains — prétendument démocrates — les oppresseurs de leurs compatriotes noirs.

L'excuse longtemps invoquée, et qui l'est encore par nombre de ceux qu'on appelle « les petits Blancs », est que les Noirs représentent une espèce d'humanité inférieure, volontiers qualifiée par eux de repoussante, en tout cas inculte, et n'ayant pas atteint le degré de civilisation qui seul justifierait qu'on les traitât en égaux.

(Suite page 9.)

Le peuple français solidaire des antiracistes américains

Des milliers de signatures
(dont celles de nombreuses personnalités)
sur la pétition du M. R. A. P.

LA PROPAGANDE RACISTE PROLIFERE

Attention : POISON

L'INDIFFERENCE des pouvoirs publics, pour qui le racisme serait inconnu en France, cette indifférence — contre laquelle luttent les antiracistes clairvoyants qui veulent promouvoir une législation efficace — est de plus en plus injustifiable aujourd'hui.

Les graffiti tracés sur les murs ou dans les couloirs du métro, à Paris, sont souvent le fait de maniaques, de névrosés ; mais qui contesterait qu'ils sont, surtout, le reflet d'une prose toujours plus abondante qui s'étale, impunie, dans des publications mises en vente sur tout le territoire ?

La propagande raciste et antisémite a bien profité ces derniers mois de son impunité. Sa machinerie est bien huilée : la contamination des jeunes générations est en route.

DRUMONT ET GOBINEAU

Certains lecteurs trouveront que j'exagère, « que fort heureusement dans notre pays où les traditions des Droits de l'Homme sont si vivaces, il n'est pas possible de reprendre les idées d'un Drumont, d'un Gobineau ».

Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Armand DYMENSZTAJN

(Suite page 4.)

JEAN SCHMIDT a reçu à Lille le Prix de la Fraternité



Le 1^{er} octobre, à Lille, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a remis au nom du Jury, le Prix de la Fraternité au lauréat de 1963 : Jean Schmidt, réalisateur de « Kriss Romani ».

La petite héroïne du film, Puce — de son vrai nom, Nina Demestre — était aussi, bien sûr, de la fête, heureuse de la récompense offerte à son grand ami.

C'est dans une atmosphère à la fois émue et joyeuse que s'est déroulée la cérémonie, dans les salons d'un grand restaurant.

On reconnaît ici, avec le président Paraf, Jean Schmidt et sa jeune interprète, Michel Kerhervé, président et A. Eckman, secrétaire de la section du Nord de notre Mouvement.

Les adversaires de l'apartheid menacés en Afrique du Sud

Une interview de
M. Raymond KUNENE
dirigeant de l'A. N. C.

EN Afrique du Sud, république indépendante, trois millions de blancs font peser sur 12 millions de noirs le régime cruel, inhumain de l'apartheid, de la ségrégation raciale absolue.

Les Africains ont longtemps répondu à la violence, à la cruauté, à l'inhumanité de l'apartheid par des manifestations pacifiques. En 1912, se créait l'African National Congress (Congrès National Africain). L'A.N.C. représentait un premier véritable parti politique au-dessus des barrières tribales ou régionales. Le programme officiel de l'A.N.C. est le « Freedom Charter » (Charte de la Liberté) : abolition de toute ségrégation raciale, égalité absolue de tous les habitants, suffrage universel, la terre à celui qui la travaille, nationalisation des mines. Jusqu'en 1960, date de son interdiction, à la suite du massacre de Sharpeville, l'A.N.C. n'a jamais cessé de pratiquer la politique de non-violence prêchée par Ghandi et par Luthuli, son président.

Mais en 1963, la situation n'est plus la même. De nombreux pays africains se sont libérés de la colonisation et de la domination blanche. Le peuple d'Afrique du Sud a atteint le stade au delà duquel il ne peut tolérer plus longtemps l'oppression.

Procès monstre à Johannesburg

Un représentant du bureau anglais de l'A.N.C., de passage à Paris, M. Raymond Kunéné, a bien voulu répondre à nos questions.

(Suite page 12.)

Ils présenteront
le Gala
du M.R.A.P.



Vous les avez vus à la scène, sur l'écran et — très souvent — à la télévision. Vous admirez leur talent...

Pierre LOUIS et Odette LAURE seront, le dimanche soir 24 novembre, à la salle Pleyel, au grand gala antiraciste organisé par le M.R.A.P.

Vous serez nombreux à applaudir le brillant spectacle qu'ils présenteront.

Louez dès maintenant vos places au siège du M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e (tél. : GUT 09-57). Billets de 4 à 15 francs.



BENN ET PARIS

Pour son soixantième anniversaire, le Salon d'Automne, bien inspiré, n'a pas cru pouvoir mieux démontrer sa vitalité tout en évoquant la fécondité de son glorieux destin, qu'en plaçant sa manifestation annuelle sous le signe d'un hommage à Paris — comportant notamment une « rétrospective » d'une cinquantaine d'œuvres des maîtres d'hier qui furent ses adhérents.

A cette initiative heureuse répondent d'autres expositions particulières dont les beautés de Paris sont le thème préférentiel. Dans cette ferveur envers Paris se rassemblent des jeunes peintres — ainsi J. Vignon, au Foyer des Artistes — et des maîtres consacrés : ainsi Benn dont la Galerie de l'Institut vient d'accrocher 25 toiles à ses cimaises.

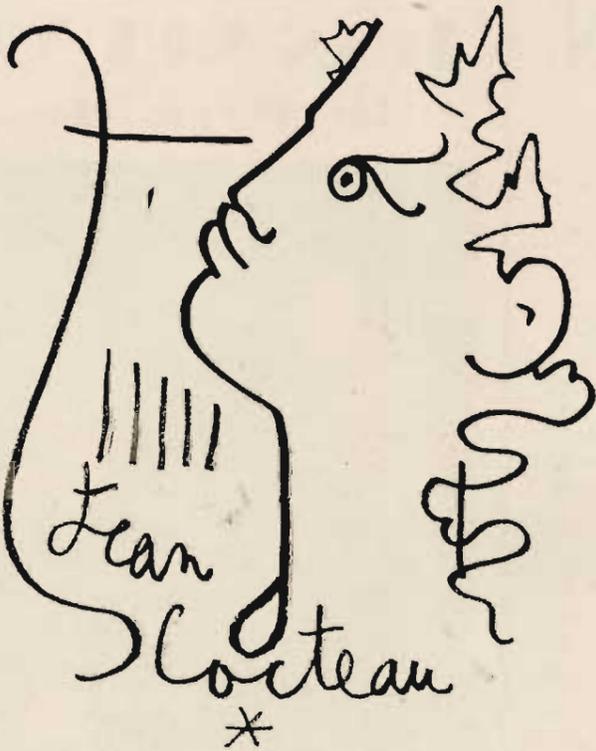
Nous ne croyons pas pouvoir les commenter... qu'en citant quelques phrases de la sensible préface écrite par M. André Flament :

« En quelque 25 toiles, où la sincérité et la sobriété le disputent l'une à l'autre, Benn nous présente, ou mieux, nous révèle, les aspects les plus connus de la Cité.

« Par la magie de quelques touches subtiles, par son souci d'abandonner le détail pour ne s'en tenir qu'à l'essentiel, il nous donne une apparence nouvelle des monuments et des sites, une image neuve et vierge en quelque sorte de Notre-Dame, du Luxembourg, de l'Île St-Louis...

« Mais quelle poésie, plus poignante d'être plus discrète, quel charme et quelle grâce dans ces rues de Paris et dans ces berges qui bordent la Seine, ce fleuve qui est la plus belle route du Monde! ».

TROP BREF HOMMAGE A JEAN COCTEAU



NOTRE temps a perdu, d'une mort aussi significative que toute sa vie, placée sous le même signe de l'hypersensibilité du cœur et de l'esprit, celui qui, depuis les années 10 de ce siècle, en était le Prince Charmant, l'Enchanteur. Pour lui on peut sans crainte reprendre une phrase d'Anatole France sur un autre poète : « Il est mort et tout un monde d'harmonies s'est éteint avec lui ».

A dire vrai, aucun être peut-être, n'aura possédé davantage de dons multiformes. A n'envisager ici que la part de lui-même vouée aux arts plastiques et concrétisée par ses œuvres, que ne faudrait-il évoquer, commenter ? Des lithographies d'« Orphée », des burins au Comte d'Orgel à la décoration d'une villa du Cap Ferrat, du carton de tapisserie de « Judith » aux décorations des chapelles de Villefranche et de Milly, quel œuvre magistral accompli comme en se jouant et qui ne paraît pas aussi considérable qu'il le devrait, pour cette seule raison : la prodigieuse, la paradoxale facilité du Don qui guidait la main du dessinateur, du peintre des « Innamorati » et de tant d'autres suites non moins séduisantes.

Jean Cocteau laisse, en s'éteignant, un vide dans la vie contemporaine des arts comme dans celle du théâtre, de la poésie, du cinéma, du ballet, etc... un vide qui ne pourrait être comblé que par un autre lui-même, maître au même degré d'une aussi luxuriante richesse de l'Esprit.

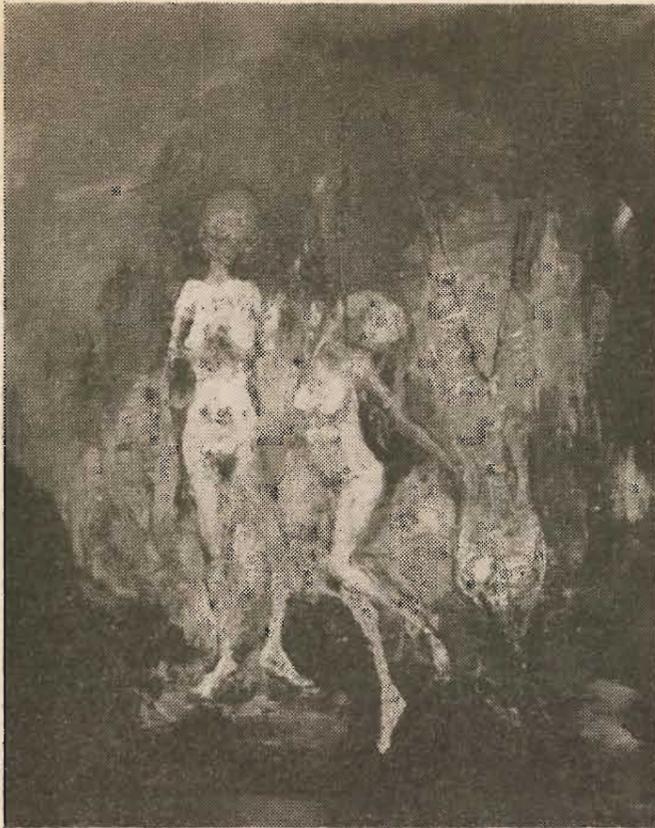
Les Bucoliques de W. SPITZER

L AUREAT du Grand Prix des Jeunes en 1957, cet ancien élève de Narbonne et de Goerg à l'École des Beaux-Arts, s'est acquis en tant qu'illustrateur et graveur une notoriété égale à celle que lui valurent ses toiles. Illustrateur des œuvres complètes d'André Malraux, il a illustré aussi le *Tour du Malheur* de Joseph Kessel. Et aujourd'hui, c'est le grand écrivain qui, soudain mis en présence des tableaux de Spitzer, nous confie son « coup de foudre » dans la préface écrite en tête du catalogue de l'exposition de la galerie Romanet.

Ce coup de foudre, l'éprouveront un grand nombre des visiteurs de cette suite d'œuvres qu'on pourrait titrer « Bucoliques polonaises ». Le jeune artiste (36 ans) — rescapé des pires camps de l'horreur en son adolescence — s'est plu en effet à ressusciter ses impressions, ses souvenirs d'enfance (à Cieszyn) et c'est, dit Kessel, « un monde à la fois réel et fantastique, construit avec vigueur et pourtant léger comme un conte, avec ses enluminures d'Orient, ses nudités de folklore... » mais avec un art savant du dessin jouant d'une palette lumineuse et fertile en nuances. (Galerie Romanet.)



Un réquisitoire peint par Heaulmé



Heaulmé — LES PENDUS

(Photos Cauvin)

B OULEVERSANT spectacle, celui des 24 grandes toiles accrochées par Heaulmé aux cimaises de la galerie Hervé.

Elles étonnent, elles forcent le respect d'abord à cette seule pensée : quel courage a-t-il fallu à l'artiste pour réaliser une telle suite qui sous le titre : La guerre et la Paix se constitue principalement des horreurs de la guerre et n'évoque la paix que comme les premières lueurs de l'aube annonçant la fin des ténèbres nocturnes. A sa façon, qui est poignante autant que somptueuse, Heaulmé a été jusqu'au terme de son « Voyage au bout de la nuit ». Il s'est comme défoulé de l'obsession imprimée en lui depuis son adolescence par les images de l'univers concentrationnaire et les visions sinistres du crime majeur des hommes, que l'on ne peut plus concevoir dans le style « mise en scène » des parades ordonnées pour la gloire meurtrière des rois de jadis.

Bêtes écorchées vives, femmes et hommes torturés, tous des victimes du mal contre quoi Heaulmé clame sa haine légitime...

Il le fait dans un style pictural d'une maîtrise et d'une somptuosité peu banales. Sur les modulations de fonds très richement accordés, où les tons sombres, le rougeoiement des incendies et des blessures forment les basses du duo des clairs-obscur tragiques, le pinceau de Heaulmé fait vibrer la lumière des chairs et, ça et là, introduit dans ses ciels un pan de bleu qui laisse présager les jours de la paix et de ses joies champêtres.



« GENS ET SITES D'ISRAEL »

par TOFFOLI

Grand voyageur qui l'an dernier avait demandé au Brésil ses sujets, ses « motifs », le plus Parisien des Triestins : Toffoli nous est revenu ces temps derniers d'Israël en en rapportant une ample et belle moisson d'œuvres fort personnelles. Toffoli, en effet, a haussé au niveau d'un style ce qui, en ses débuts, voilà dix ans, pouvait n'apparaître que comme un procédé arbitraire. A ses strates obliques, il a substitué le jeu, rationnel celui-ci, de plans cernés ou non, très savamment ordonnés et rythmés qui, doués d'une intensité décorative fort expressive, accroissent la séduction des rapports de tons, toujours subtils et précieux, mais toujours exacts localement. En sorte que paysages et personnages revêtent tous un caractère de vérité qui se conjugue avec le lyrisme raisonné de l'artiste. (Galerie Ror Volmar.)

Toffoli — L'ETAMEUR (P. Petitjean)

VERTES, peintre des charmes de la vie

Par un singulier caprice du sort et de la nature, c'est ce spirituel Magyar qui s'en vint, avant guerre, des rives du beau Danube bleu aux bords de la Seine pour être l'un des plus parisiens de nos artistes et à coup sûr, le plus fidèle interprète des séductions de deux des plus plaisantes « conquêtes de l'homme » (pas toujours conquises d'ailleurs) : les chevaux et les femmes. Fruits verts, fruits mûrs (mais jamais flétris), pouliches pur sang et yearlings, blondes ou brunes, c'est toujours Vénus à sa joie attachée qu'il célèbre d'un crayon ou d'un pinceau spontané, étonnamment habile, jusque dans ses improvisations les moins contrôlées. A travers lui revit la grâce libertine des petits maîtres du XVIII^e.

(Galerie K. Granoff.)

LE CINEMA par Guy LACOMBE

MURIEL

LU * VU * ENTENDU

« MON film est un film à facettes; ce n'est pas un film d'intentions mais de préoccupations, imprégné d'une sorte de malaise qu'on pourrait désigner par ces mots : la civilisation du bonheur. » Ainsi parle Alain Resnais de sa dernière œuvre.

Ce miroir aux multiples facettes nous renvoie l'image de Boulogne où se croisent en 1961 quatre personnages à la dérive.

Le révélateur dramatique qui fait apparaître les contours psychologiques de ces personnages n'est autre que la rencontre de deux d'entre eux, Hélène et Alphonse qui s'aimèrent autrefois, puis se séparèrent, en 1939 très exactement, avant la guerre. Histoire banale peut-être, mais qui baignée dans la réalité de 1961 et au contact des préoccupations de deux jeunes gens au seuil de leur vie d'adulte, va donner la dimension morale de notre époque.

Or, quel événement domine l'année 1961 à Boulogne et en France? Essentiellement la guerre d'Algérie.

Bernard, le fils d'Hélène, revient d'Algérie, mais son comportement a changé : il est agressif, souvent absent, parfois enfermé dans un mutisme inquiétant, incapable de s'adapter à cette vie surannée qui est celle de sa belle-mère, antiquaire, toujours à la recherche de vieux sentiments comme de vieux meubles, quand elle ne s'accroche pas aux tables de jeux.

Peu à peu, le retour de l'ancien amant, mythomane raté et vieilli qui se fait passer pour un ancien colon d'Algérie chassé par les événements, va se heurter à celui de Bernard, qui lui, revient réellement d'Algérie et pour d'autres raisons!

Le souvenir du bonheur passé, qui chez Hélène (Delphine Seyrig) et Alphonse (Kerien) renaît par petites touches sensibles au fur et à mesure que les petits faits quotidiens les font émerger de leur mémoire, s'oppose au souvenir persistant de Muriel dans la mémoire douloureuse de Bernard. Puis, un jour, Bernard expliquera Muriel — c'est la séquence la plus extraordinaire du film. Sur fond de film d'amateur, tourné en Algérie : des paysages, la soupe, la sieste, des Arabes souriants, des soldats souriants, une vraie partie de campagne — Bernard raconte : Muriel était une Algérienne qu'il a vu torturer une longue soirée; sa mémoire n'a oublié aucun détail de cet affreux souvenir... Depuis, il ne peut plus vivre comme autrefois... Tout lui rappelle Mu-



Delphine SEYRIG et J.-P. KERIEN dans « Muriel, ou le temps d'un retour »

riel : cet Alphonse tout ouaté qui déteste les Arabes, sa fiancée qui le terrifie lorsqu'elle ferme les paupières, le mot *aveu* prononcé incidemment, la lande et la falaise même où vit un homme désaxé qui réclame un mari pour

sa chèvre n'évoquent-elles pas certains paysages de là-bas?

A côté de ce drame mémorisé qui envahit le film et qui lui a donné son nom, éclate celui de ces deux épaves de l'amour mort, amour qu'ils essaient en vain de ranimer le temps d'un souvenir. Ballotée entre ces être à la dérive, la jeune maîtresse d'Alphonse prend conscience de ce désarroi moral, s'en effraye et rompt les amarres. Sa quête de la mer ne correspond-elle pas à son grand besoin d'air nouveau, de vastes perspectives, de saine liberté dans ce port de Boulogne où sont venus échouer des êtres meurtris en leur cœur, désorientés, à l'esprit dégradé par la pratique de la guerre et du mercantilisme.

Le décor réel de Boulogne, ville reconstruite après la guerre d'une façon anarchique, un peu comme le bric à brac de l'antiquaire, ajoute à ce malaise qui submerge les êtres. Le modernisme cru des vitrines, des couleurs, des murs contraste avec le sentimentalisme doucereux d'Hélène et de ce fait en souligne l'anachronisme.

On n'en aurait pas fini de découvrir les multiples facettes de cette synthèse si vraie de l'état d'âme de nombreux Français à notre époque.

Mais de toutes ces facettes, il n'en est pas moins vrai que Resnais et Cayrol ont voulu accorder une importance toute particulière à celle qui nous présente le retour d'Algérie d'un jeune, traumatisé par les horreurs de cette guerre.

Aucun film n'est allé si loin dans cette étude; aucun réalisateur n'a aussi bien analysée cette « préoccupation » pour reprendre le mot de Resnais, qui fut celle de beaucoup de jeunes.

N'omettez pas d'aller voir ce film, dont l'approche certes est parfois difficile, mais dont la richesse est infinie.

Les hommes veulent vivre

EN une époque où les peuples et les hommes d'Etat prennent de plus en plus conscience du terrible danger que fait peser sur eux l'arme nucléaire, il est bon est souhaitable que le septième art se charge de le personnaliser et de l'expliquer par l'image.

Il faut remercier Léonide Moguy de s'être joint avec son film à ceux qui tirent la sonnette d'alarme depuis bien longtemps.

Le professeur Chardin, éminent physicien français, va poursuivre aux U.S.A. des expériences personnelles qui, à travers des explosions atomiques de plus en plus destructrices, lui permettront de découvrir le rayon de la mort, arme absolue qui tue les vivants, mais épargne les choses.

Les campagnes populaires contre les expériences nucléaires, les voix angoissées de savants, telles celles d'Einstein et de son ami le professeur Carter, ne

peuvent en aucune façon briser, ni modifier sa ferme détermination de continuer en toute bonne foi son œuvre nuisible et ce, au nom de la science!

Seules la mort de son jeune fils survenue à la suite d'une leucémie, et la ruine de son foyer, permettront l'intrusion de l'humain dans ce cœur cimenté de formules. Sa propre souffrance le ramènera au niveau des hommes et à leur service. Il deviendra docteur. Mais n'est-il pas allé trop loin dans son aveuglement? Son assistant, Rossi, mégalo-mane dangereux, se saisit du terrifiant secret. L'éminent professeur n'hésitera pas : il le tuera.

C'est le problème du comportement du savant dans la société que Léonide Moguy a voulu poser ici. Se cloîtrer dans sa tour d'ivoire tapissée d'équations et se calefauter dans un foyer douillet et aimant, est-ce possible, est-ce vivre? La réponse est négative. La réalité bouscule, brise cette carapace. Chez Chardin, elle disloquera son foyer, l'isolera, le blessera dans sa chair; c'est alors qu'il prendra conscience de son existence et qu'il l'abordera avec des yeux d'homme parmi les hommes... Un peu tard cependant.

Il est important et nécessaire de rappeler ces simples vérités, surtout lorsqu'elles mettent en jeu la vie même des êtres humains.

Certes on peut regretter des dialogues un peu trop sententieux, des caractères mal définis, un didactisme trop voyant, mais ce sont là vétilles, face à l'importance du sujet traité.

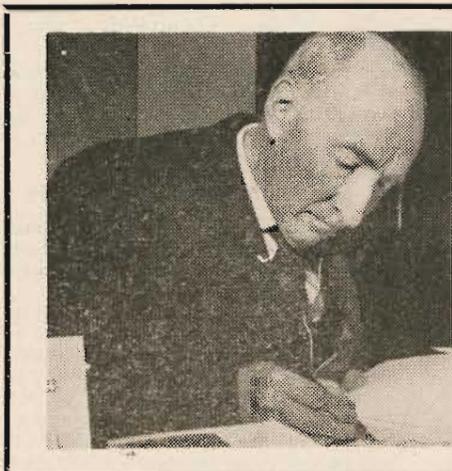
Les acteurs sont sobres, encore que Jacqueline Huet aurait intérêt à abandonner plus souvent son sourire télévisé.

Au demeurant, ces films sont trop rares pour les boudier, quand un réalisateur a le courage de nous les présenter. Je n'en connais pas depuis le « Dernier Rivage » de Stanley Kramer.

HOMMAGE A JULES ISAAC

Une soirée d'hommage à l'historien Jules ISAAC aura lieu le lundi 21 octobre à 20 h. 45, à la salle des Centroux, 8, rue Jean-Goujon, Paris-8^e.

Au cours de cette soirée, présidée par M. Diomède CATROUX, ancien ministre, prendront la parole : MM. Jacques MADAULE, président de l'Amitié judéo-chrétienne ; Jacques NANTET, André CHOURAQUI, ALBA, le pasteur BRUSTON, et Jean-Pierre BLOCH, ancien ministre.



NOTES DE LECTURE

* NOIRS ET BLANCS, par Raphaël TARDON (Editions Denoël).

Ainsi que le remarque l'éditeur au dos du livre, « apartheid » est encore un mot mystérieux, chacun peut constater qu'il provoque l'indignation sans que bien souvent l'on connaisse l'étendue des mesures qu'il implique. Raphaël Tardon veut, dans son petit livre de moins de 200 pages et d'une lecture aisée, présenter le problème de la ségrégation raciale en Afrique du Sud sous de multiples aspects.

Il est bon de connaître les promoteurs de cette politique (1) : M. Werwoerd, qui rendit hommage à Hitler lorsque l'Union Sud-Africaine se joignit aux alliés; le Dr Malan, qui dut sa réélection de 1953 à la promulgation d'une loi qui donnait au bulletin de vote d'un fermier Boer la valeur de deux voix de citoyens, et d'autres... C'est, en effet, par de grossiers subterfuges que les Boers se maintiennent au pouvoir et durcissent la politique de ségrégation raciale, malgré l'opposition de la population d'origine britannique qu'ils qualifient d'horriblement marxisante, bien qu'elle soit encore raciste. Comme le nageur en difficulté, la population Boer s'affole et rend tragique une situation déjà grave. Les dirigeants des grands partis noirs d'opposition souhaitent encore la coopération, mais chaque nouvelle loi raciale accentue la colère de la population de couleur et renforce les mouvements extrémistes, ce qui laisse présager pour les blancs des réformes d'autant plus brutales et pénibles qu'elles seront plus lointaines.

Sur un autre plan, une étude du Pr Tomlinson faite à la demande du gouvernement d'Union Sud-Africaine a démontré que la politique d'apartheid est un non-

sens économique et financier. D'un côté l'industrie est en pleine expansion, de l'autre les lois aggravent l'apartheid et font obstacle à l'industrie. Quelque chose doit céder : on voit mal les impératifs économiques du gros capitalisme d'origine britannique, d'ailleurs soutenu par les capitaux britanniques et américains, s'inclinant devant les nécessités du racisme des Boers ! Le livre de Raphaël Tardon expose avec clarté les termes du conflit Sud-Africain, dont l'importance est appelée à croître après les résolutions prises par les pays africains lors de la conférence d'Addis-Abeba.

G. C.

(1) Qui prétend créer neuf Etats bantous dans les territoires de l'actuelle Afrique du Sud.

octobre, aux téléspectateurs, un opéra de Joseph Kosma, « Un amour électronique ». Elle prépare également un opéra-bouffe de Darius Milhaud, « Esther de Carpentras », qui sera tourné au printemps prochain en Israël...

Mais malgré ses activités débordantes, Anne Béranger a bien voulu se consacrer aussi à la réalisation du grand gala antiraciste qui aura lieu le dimanche soir 24 novembre, salle Pleyel. Son concours est garant de l'éclat de ce spectacle et du succès de la soirée.

Qu'elle en soit cordialement remerciée !

« LE MONDE FROID », film de Shirley Clarke, se déroule entièrement à Harlem. Il a pour héros un jeune noir qui rêve de posséder un revolver afin de devenir un « caïd ». L'auteur décrit avec un réalisme lucide les milieux noirs américains, apportant son témoignage sur le grave problème qui bouleverse actuellement les Etats-Unis.

A la III^e Biennale de Paris, l'article 3 du règlement qui prévoit l'exclusion des œuvres qui pourraient être considérées comme offensantes pour la morale... etc. n'a pas permis de voir dans son intégralité une œuvre collective intitulée l'Abattoir. Les auteurs, MM. Arroyo, Biass, Brusse, Camacho, Pinoncelli et Zlotykamiën, présentaient quatre dictateurs bien connus, Hitler, Mussolini, Franco et Salazar. Ce qui a été caché : les drapeaux nationaux permettant d'identifier ces criminels de guerre.

Pour le dix-neuvième anniversaire de la Libération de Paris, un certain Etienne Lardenay a commis un article, publié dans « Rivarol » du 29 août dernier. Sous le titre « Dépassée, la Libé ! » il insulte violemment ceux qui donnèrent leur vie pour que cessent les massacres raciaux. Il s'en prend également aux vivants, à ceux qui honorèrent de leur présence le bal populaire de cette année, place de l'Hôtel-de-Ville : Joséphine Baker et Yves Montand. Passons sur les termes qui relèvent toujours du même vocabulaire imbécile pour ne retenir que l'intention : salir.

Armand Gatti a monté, en compagnie du Grenier de Toulouse, sa propre pièce « Chroniques d'une planète provisoire ». Des astronautes partent à la découverte d'une planète inconnue. Ils découvrent « un double de notre monde, un double des crimes qui s'y sont commis ». Un million de juifs vont être exterminés par l'un des belligérants ; l'un de ses chefs (Himmler) tente de les échanger contre des plantes carnivores ; au nom de la bonne conscience, les autres Etats refuseront le marché : le million d'hommes périra dans les chambres à gaz ou sous les balles de l'Ange exterminateur (Eichmann).

MARIAGE NAZI



○ UI, cela se passe en 1963. A Londres, Françoise Dior, comtesse de Caumont la Force, a épousé au cours d'une cérémonie barbare, le « führer » du « parti nazi britannique », Colin Jordan, naguère condamné pour ses menées racistes et la constitution de stocks d'armes.

A Paris, cette même Françoise Dior, flanquée de Colin Jordan, a pu s'expliquer à l'aise à la télévision nationale pendant une longue séquence, le 2 octobre, dans le cadre du Journal Parlé de 20 heures.

« J'éleverai mes enfants dans l'esprit du nazisme, a-t-elle déclaré.

Puis, dépassant son cas particulier, elle s'est employée à exalter les théories nazies : « Garder la race pure, chasser les juifs, vénérer Hitler... » Elle conclut par un appel « à l'action » des racistes de France, en liaison avec les différentes branches de l'internationale néo-nazie.

Le speaker qui présentait ce scandaleux spectacle, souligna, certes, en quelques mots le caractère « odieux » de ces propos. Toutefois, ce morceau de propagande complaisamment diffusé, a suscité une vive émotion parmi les téléspectateurs. Nombre d'entre eux ont téléphoné ou écrit à la R.T.F. pour protester. De multiples associations ont également fait connaître leur indignation.

Dans une lettre au directeur du Journal Parlé, le M.R.A.P. écrit notamment :

« Quel que soit le commentaire introduisant à cette séquence, il n'en reste pas moins qu'une citoyenne française a pu librement et à l'heure de la plus grande écoute, développer des mots d'ordre hitlériens... »

« Que la télévision nationale mette l'antenne à la disposition de telles gens, voilà qui passe l'entendement. D'autant plus que la même télévision n'accepte guère d'informer le public sur la vigilance active exercée par de très nombreux Français de toutes opinions ou confessions qui tiennent à honneur de garder vivant le souvenir sacré des victimes des persécutions hitlériennes. »

« Ces Français-là, savent que les réquelles du nazisme sont dangereuses. Ils savent que les admirateurs et les anciens serviteurs du nazisme ne sont pas seulement des fous ou des désaxés, mais des malfaiteurs dangereux qui disposent de puissants moyens et sont organisés en France et à travers le monde. »

M. R. Marcillac, sous-directeur de l'Actualité Télévisée, a répondu en ces termes :

« Votre lettre a retenu toute mon attention, et je comprends, croyez-le bien, votre émotion qui a été également la nôtre.

« Mais nous avons pensé qu'il fallait précisément montrer de pareils événements pour avertir le public et le mettre en garde. »

« D'ailleurs, le présentateur du Journal, ce soir-là, a bien dit avant et après la séquence, tout ce qu'elle comportait d'odieux. »

« Nous étions loin de l'apologie du nazisme. »

« Je vous prie de croire, etc... »

On comprend fort bien la réaction spontanée des centaines d'antifascistes anglais qui se sont réunis à Londres, autour du local où Françoise Dior et Colin Jordan se livraient à leur serment nazi. Des tomates, des tomates, des œufs pourris, ont été lancés contre ces deux hitlériens et leurs acolytes, par les manifestants indignés.

CES LOIS ANTIRACISTES qui manquent à notre pays

LES faits récents qui se sont produits dans certains cafés à Lyon, puis à Paris, ont remis à l'ordre du jour les propositions du M.R.A.P. demandant le vote, par les Assemblées, d'une législation antiraciste.

Ces propositions visent à protéger, non seulement le « groupe », mais aussi l'individu qui est visé par les excitations à la haine raciste, non plus l'outrage et l'injure, mais la provocation ou la tentative de provocation à la haine et à la violence. En outre, aux termes de ces propositions, sera puni, le refus par un fonctionnaire ou tout citoyen chargé d'un ministère public, d'accorder à une personne ou à un groupe à cause de son appartenance raciale ou son appartenance religieuse, un droit, un bien ou un service. C'est également, avec ces propositions, le refus de prestation de biens ou de services quelconques, à cause de l'appartenance raciale ou religieuse qui sera puni. Et c'est aussi le refus d'embauche ou le licenciement à cause de l'appartenance raciale ou religieuse. Enfin, le M.R.A.P. a tenu à préciser que soit punie l'offre de prestation ou de service qui serait soumise à une question d'appartenance ou de non-appartenance raciale ou religieuse.

Ces propositions de lois ont été déposées, en mai, par les groupes socialiste et communiste, puis par un groupe composé de députés de diverses tendances : MM. Maurice Lenormand (Centre Démocratique) ; Médard Albrand (U.N.R.) ; Emile Bizet (Centre Démocratique) ; Diomède Catroux (U.N.R.) ; Marcel Cerneau (Centre Démocratique) ; Aimé Césaire (non inscrit) ; Paul Duraffour (Rassemblement Démocratique), et Victor Sablé (Rassemblement Démocratique).

Alors que l'Assemblée vient de voter une loi protégeant les chiens et les chats, interdisant les combats de coqs et n'autorisant les courses de taureaux que dans les régions où elles sont de tradition, nous aimerions savoir ce qu'on prévoit pour les humains ? Il n'est pas question de nous opposer à la protection des animaux, mais nous suggérerons que soit pris en considération un certain choix dans les urgences...

M. Gaston Defferre écrivait récemment, dans *Démocratie* 63 :

« Le racisme et son cortège de haine et de violence se manifestent à nouveau et avec une ardeur grandissante, un peu partout dans le monde. »

« En Europe occidentale, on pouvait espérer que ce fléau avait été vaincu en même temps que l'hitlérisme. Malheureusement, de nombreux symptômes montrent que le mal est toujours présent et menaçant. Or, face à cette recrudescence des activités racistes, notre appareil répressif se révèle inadapté et insuffisant pour une lutte efficace. »

Rappelant la proposition de loi déposée par le groupe socialiste, il disait :

« Actuellement, seuls les individus ou les groupes ayant été l'objet d'une diffamation ou d'une injure caractérisées peuvent en poursuivre les auteurs, à condition de surcroît de prouver qu'ils ont été lésés dans un intérêt direct et personnel. Tous ces critères sont difficiles à réunir et encore faut-il que les intéressés aient les moyens d'intenter une action, car le Ministère Public qui, en la matière, a aussi une possibilité d'agir d'office ne le fait que très exceptionnellement. »

« Il en serait autrement si les associa-

tions ou organismes ayant pour objectif la lutte antiraciste, pouvaient se substituer aux individus ou groupes diffamés pour poursuivre les diffamateurs, et si la qualification pénale des délits racistes était élargie.

« C'est dans ce but que le groupe socialiste a déposé une proposition de loi. »

M. Defferre terminait son article en posant cette question :

« Le gouvernement et sa majorité U.N.R., maîtres de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, acceptent-ils l'inscription à l'ordre du jour, la discussion de ces propositions et leur vote ? »

« Leur attitude sera intéressante et même révélatrice de leur état d'esprit à ce sujet. »

A la fin du mois de septembre, après les incidents du Paris-Londres, M. Robert Ballanger, appartenant au groupe communiste, posait une question écrite au ministre de l'Intérieur, lui demandant :

« 1° Les moyens juridiques et autres dont il dispose actuellement pour prévenir et réprimer de tels actes de discrimination raciale et de provocation à la haine raciale ; »

« 2° Ceux de ces moyens qu'il compte mettre en œuvre dans le cas considéré ; »

« 3° S'il entend, avec le gouvernement auquel il appartient, demander l'inscription d'urgence à l'ordre du jour du Parlement les propositions de lois réprimant la discrimination raciale et la provocation à la haine raciale déposées à l'initiative du M.R.A.P. par des groupes parlementaires, dont le groupe communiste. »

Nous espérons que des réponses positives seront données et que sera enfin votée, au cours de la présente session de l'Assemblée, la loi efficace que tous les antiracistes souhaitent.

Attention : POISON !

(Suite de la première page)

Une « Société des Amis d'Edouard Drumont » vient de se constituer. Drumont, le fondateur de « La Libre Parole », qui fut la première feuille antisémite de France, est un inconnu pour la jeunesse ; cette Société, qui groupe dans son comité de patronage des hommes comme Maurice Bardèche, Henry Coston, Georges Gaudy, Dominique Venner, Xavier Vallat, va se charger de diffuser « son enseignement ». Les thèses pseudo-scientifiques du Comte de Gobineau, et notamment son « Essai sur l'inégalité des races humaines », sont rééditées.

« Défense de l'Occident », dont le directeur-gérant n'est autre que Maurice Bardèche, a publié, dans ses numéros de mai et juin 1963, l'« œuvre » d'un autre antisémite de la seconde moitié du XIX^e siècle : « L'Aryen », de Vacher de Lapouge.

Faut-il rappeler que Drumont, Gobineau et Vacher de Lapouge furent, surtout les deux derniers cités, glorifiés par les théoriciens nazis et aussi par les Vichystes ?

Mais il vaut mieux citer que commenter. Maurice Bardèche (« Défense de l'Occident », numéro de mai 1963), traitant du racisme, en fait l'apologie : « Un des plus curieux exemples de l'infantilisme, et il faudrait dire en réalité, de la lâcheté de nos « intellectuels », est leur conformisme tremblant devant la question du racisme, dont tout le monde parle et que personne n'ose aborder loyalement. Le racisme fait partie de ce barda que tout intellectuel transporte sur son dos, comme le fontassin portait jadis son sac. Cette paire de godillots fabriquée en série comporte une large empeigne de jérémiades taillée dans une information incomplète ou fautive et une solide semelle de serments cloutés qui ouvrent notre cœur, notre bourse et nos chambres à coucher aux noirs, aux juifs, aux jaunes, aux gitans, et d'une façon générale, à tout ce qui peut se goberger à nos frais au nom des principes sacro-saints de l'antiracisme. Personne n'o eu le courage de se demander jusqu'où on pouvait laisser se répandre l'inondation béfiant de l'antiracisme dont les faits nous montrent chaque jour l'insondable imbecillité et l'effroyable danger. » (Premier paragraphe.)

Dans le même numéro, un article de J.-M. Aymot sur « un théoricien sans position : le Comte de Gobineau », fait l'éloge dudit théoricien.

« LES NAZIS NE MALTRAITAIENT PAS LES JUIFS... »

Poursuivons :

« A la fin de la guerre civile d'Espagne, des dizaines de milliers de réfugiés se précipitèrent vers la France... Les malheureux fuyards, hommes, femmes, enfants, furent

parqués dans ce qu'il faut bien appeler les camps de concentration... Les Espagnols qui ont survécu à la débâcle et à la généreuse imprévoyance de la III^e République Française, se sont, depuis, répandus et installés librement dans le pays. Mais le camp n'est pas vide. Il fallait bien l'utiliser : les Allemands y ont relégué des Juifs de l'Europe Centrale.

« Les Allemands ne maltraitent nullement ces juifs. Ils se contentent de cracher à terre quand ils en croisent un dans la rue... » (Henri A. Sabarthez « Journal d'il y a vingt ans », dans « Défense de l'Occident », p. 62-63, numéro de mai 1963.)

« Rivarol » (26-9-1963), consacre toute la page 10 et une bonne partie de la page 11, à démontrer qu'il n'y a pas eu 6 millions de juifs exterminés par les nazis. De même sont contestés les chiffres de gaz des camps de concentration.

Des tracts reproduisant un extrait de « Europe Nouvelle », publication paraissant à Bruxelles, sont actuellement déposés dans des boîtes aux lettres à Paris. Ces tracts intitulés : « Le Point sur les six millions », soutiennent la même thèse que « Rivarol ».

Pour « Aspects de la France », l'antisémitisme est un impératif absolu : « Qu'ils aient été les excès verbaux, les naïvetés, ou les maladroites des antisémites français des années 1880, leur fièvre était saine. Elle était la réaction de l'organisme français devant l'inconnue de l'injection sémitique. Elle était la peur, parfaitement légitime, que l'ensemble commun de traditions, de sentiments, d'idées, de mœurs, qui maintenait la cohérence du pays, la peur que cet ensemble fût disloqué et qu'il n'en restât rien. Prêtres catholiques, militants syndicalistes, officiers, anarchistes, propriétaires de l'Ouest, journalistes boulevardiers, commerçants de province, intellectuels, beaucoup de Français de tous ordres ont partagé cette crainte. Pour sauver la cohérence nationale, et l'identité de la patrie, ils ont voulu extirper l'élément qui leur paraissait alors le plus dissociateur et le plus chimiquement altérant. Ils ont échoué. Qui osera dire pour autant qu'ils aient eu tort dans leur tentative et que leur défaite ait servi la Nation ? ».

DE LA PEUR A LA HAINE

Les vitupérations de la presse raciste contre les Algériens vivant en France, contre les Noirs, les Jaunes, prennent des proportions invraisemblables.

Pierre Poujade amène ses lecteurs et écrit, sous le titre « Alerte à Paris » : « Le 5 juillet dernier, je dévoilais ici même, les dessous de la scandaleuse manifestation de la Nation et le rôle de 30.000 Nord-Africains responsables de la tournure de cette soirée (1)... Comment un homme normal peut-il rester tranquille et décontracté dans n'importe quel quartier de la capi-

tale, quand il sait qu'à Nanterre, Courbevoie, Gennevilliers, Pierrefitte, Stains, Saint-Denis, des dizaines de milliers d'individus sont entassés dans des bidonvilles ou des médinas dans des conditions délibérément entretenues afin qu'ils demeurent disponibles pour tous les coups durs en attendant un certain « feu vert » ouvrant la voie des pillages et des viols satisfaisant leur atavisme et leur condition misérable... C'est aujourd'hui au minimum DEUX CENT MILLE Nord-Africains et près de 50.000 Noirs qui s'installent et s'organisent, sans parler des dizaines de milliers d'Antillais, d'Espagnols, de Chinois, et j'en passe... » (« Fraternité Française », 26-7-63.)

« Nouveaux Jours » (27-9-63), reprend le même thème :

« ...Le gigantesque réseau de traite des blanches qui s'est en quelques années organisé dans notre pays, est maintenant entièrement entre les mains d'ex-dirigeants (rocketters ou souteneurs) du F.L.N. »

« Viendra peut-être le jour, en France, si l'on n'y prend garde, où nos concitoyens exaspérés par l'arrogance, l'audace et l'impunité d'une communauté qui croit que désormais tout lui est permis, se livreront à leur tour à des actes de violence... »

Pour « Aspects de la France » (26-9-1963), « Les noirs sont légers, d'ordinaire voleurs, tout à fait enfants, profondément paresseux, cruellement sanguinaires, souvent anthropophages », etc., etc...

UNE SITUATION DANGEREUSE

Non, les racistes n'ont pas désarmé, bien au contraire. Les événements qui se déroulent aux U.S.A., la lutte courageuse des antiracistes américains au côté des millions de noirs en marche pour une égalité réelle, tout cela éveille la rage de « nos gens », pour lesquels seule la race blanche (et aryenne) compte : « Si les Blancs étaient unis, ils seraient facilement les maîtres du monde... », proclame avec nostalgie « Nouveaux Jours » (6-9-63).

« Les Blancs restent bien les maîtres de la Planète », titre « Rivarol » (25-4-63), sur toute la largeur d'une page.

La prolifération de la propagande raciste risque d'enclencher dans notre pays, à plus ou moins brève échéance, des incidents graves.

Il vaut mieux « prévenir que guérir ». Il importe que tous les antiracistes prennent conscience de la gravité réelle d'une situation dangereuse ; il importe que les pouvoirs publics mettent un terme à cet empoisonnement des esprits. Il importe que l'idéal de fraternité l'emporte sur la haine et le racisme.

A. DYMENSZTAJN.

(1) Il s'agit de la soirée au cours de laquelle des groupes de « blousons noirs » se livrèrent à des violences, à l'issue d'un spectacle en plein air.

Ils continuent...

NOUS AUSSI!

Roger MARIA
rend compte du Colloque
de Florence contre le
néo-nazisme.

C'EST un devoir de conscience pour nous d'opposer, aux activités nazies d'aujourd'hui, le refus de l'oubli. Toute défaite incomplètement infligée à un tel ennemi se transforme vite en esprit de revanche. Les S.S. et leurs alliés continuent. Nous aussi.

Ils avaient prétendu se réunir en un vaste rassemblement provocateur à Hameln les 21 et 22 septembre derniers. La réaction a été instantanée : tous les courants de la Résistance européenne se sont retrouvés unis pour riposter : s'ils croient pouvoir passer leurs forces en revue en Basse-Saxe, avons-nous dit, nous répondrons en appelant les nôtres à converger massivement à Bergen-Belsen pour relever le défi.

Les S.S. durent reculer. Les autorités du land furent obligées de retirer l'autorisation primitivement accordée.

Mais comme les activités nazies et particulièrement l'agitation S.S. ne devaient pas cesser pour autant, les personnalités qui avaient protesté à l'origine du scandale appuyèrent l'initiative conjointe de la F.I.R. (Fédération Internationale des Résistants), de la Résistance italienne et du célèbre maire catholique de Florence, le Pr Giorgio La Pira, de convoquer une Rencontre internationale de la Résistance contre le nazisme et le fascisme.

Les 11, 12 et 13 octobre donc, dans la capitale toscane, diverses manifestations se déroulèrent avec un plein succès : des centaines de participants à une conférence de travail échangèrent leurs informations sur ce sujet qui doit inciter notre juste vigilance; de nouvelles propositions d'actions communes furent faites; un appel fut élaboré pour mobiliser les énergies combattantes contre la renaissance, sous toutes les formes possibles, des activités nazies.

..

Parmi les nombreuses personnalités et représentants d'organisations qui se manifestèrent à propos de ce colloque, signalons particulièrement :

— M. le sénateur Ferruccio Parri, ancien président du Conseil italien, président de l'Association de la Résistance italienne;

— Dr Joseph Rossaint, président de la V.V.N. (Allemagne de l'Ouest);

— M. Umberto Terracini, sénateur, ancien président de l'Assemblée constituante italienne;

— Le D Franz Borier (Autriche), président de l'Amicale des anciens du camp de Sachsenhausen;

— M. Raymond Dispy (Belgique), président du Front de l'Indépendance;

— Le Dr Adolf Berman, président de l'Organisation des Combattants anti-nazis d'Israël;

— M. Pierre Villon, co-fondateur du C.N.R., président de l'A.N.A.C.R.;

— M. Jean Toujas, secrétaire général de la F.I.R.;

— Mme Louise Alcan, secrétaire de l'Amicale d'Auschwitz;

— M. Isi Blum, secrétaire général de l'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs;

— M. M. Vilner, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France;

— M. Pierre-Bloch, ancien ministre;

— M. l'abbé Glasberg, ancien membre des Equipes de « Témoignage chrétien »;

— Mme Lambrakis, veuve du député grec assassiné par des fascistes à Athènes il y a quelques semaines;

— Le Dr Edward Kowalski (Pologne);

— M. Reinhard Streker (Berlin-Ouest), auteur d'un ouvrage sur Globke;

— Un délégué des Jeunesses socialistes de la R.F.A.;

— Le signataire de ces lignes, qui



La délégation française devant le Palazzo Vecchio

était mandaté par le M.R.A.P., l'Association des Anciens de Montluc et l'Amicale de Neuengamme;

— et de nombreux représentants d'Autriche, d'Israël, du Danemark, de Grande-Bretagne, de Norvège, de Yougoslavie, etc...

Les plus fortes délégations provenaient d'Italie, comme il est normal, mais aussi de France.

Réaliser l'union...

Nous ne saurions reproduire ici la riche substance des débats, l'intérêt de la documentation accumulée du fait de l'apport de chacun des orateurs : « Droit et Liberté » est certainement une des publications les mieux informées sur les activités nazies et, dans nos prochains numéros, nous aurons l'occasion d'emprunter à ce colloque le meilleur de ses informations.

Il a fallu faire l'unité, au terme de ces trois journées d'études entre les diverses tendances de la Résistance européenne et nous devons signaler que la délégation française a joué un rôle décisif pour éviter que soient prises des positions excessives, débordant l'objet même de cette rencontre, afin de faciliter l'afflux dans les mois qui viennent, de nouvelles adhésions qui viendront renforcer l'exigence désormais réaffirmée que les organisations d'anciens S.S. soient dissoutes et leurs activités interdites, à plus forte raison tout rassemblement cherchant à exalter les forfaits d'une des plus infernales associations de criminels qu'ait connues l'Histoire.

Une émotion enthousiaste

Entre tant de participations et d'interventions utiles, on nous permettra d'en relever particulièrement trois : tous les congressistes ont été bouleversés par la présence constante, à la tribune, à la droite du président, de Mme Lambrakis, la veuve du député assassiné à Athènes par des émules des S.S.; son visage noble et douloureux, d'une beauté énergique, comme un souvenir de la tragédie antique, fut comme le symbole de l'esprit qui devait présider à nos travaux.

A un autre pôle de la rencontre, nous ne pouvions que constater entre nous que nous étions essentiellement des plus de quarante ans et même on peut dire que la moyenne d'âge se situait plutôt entre cinquante et soixante ans — et pour cause puisqu'il s'agissait surtout de résistants ayant eu des responsabilités sous l'occupation.

Or notre combat d'aujourd'hui « des mêmes contre les mêmes » n'a de sens que si la relève est assurée par les meilleurs représentants de la nouvelle génération.

Aussi ce fut pour tous les participants une profonde satisfaction d'entendre les interventions émues et réfléchies, imprégnées d'un solide esprit de responsabilité, de deux jeunes Allemands, l'un non-violent, l'autre socialiste, qui exaltèrent l'union des générations dans la lutte contre les séquelles et tentatives de résurrection du nazisme. Ces deux jeunes furent applaudis avec une émotion enthousiaste.

Contre quoi nous combattons

Ces trois jours de conférence furent clos, le dimanche matin, par deux puissantes manifestations : l'une au Monument aux Morts de la Résistance italienne, suivie d'un magnifique défilé des délégations de tous les pays avec leurs drapeaux, avec une forte participation des anciens résistants italiens, particulièrement de Toscane, mais venus aussi des autres provinces, de même qu'étaient

arrivées de France, particulièrement de Marseille, de nombreuses délégations. La population de Florence témoigna à maintes reprises, sur le parcours du cortège, sa sympathie et son appui.

Les touristes amoureux de Florence connaissent bien la gigantesque salle, extraordinairement haute de plafond et richement ornée de fresques et de peintures fort belles, du fameux Palazzo Vecchio. A onze heures, ce dimanche, cette salle impressionnante était archicomble; les délégations étrangères prirent place au son des trompettes anciennes, les résistants italiens et les membres des organisations de jeunesse « envahirent » la salle, et le Professeur La Pira, avec une chaleur de ton et un esprit de lutte qui frappa tout le monde, tira les leçons de la Rencontre avant de donner la parole à six orateurs représentatifs, dont le maire de Marzobotto, l'Oradour-sur-Glane d'Italie, qui, dans un discours pathétique, enflammé, rappela, en citant l'exemple de son village, contre quoi nous avons le devoir de lutter — au nom des droits de la vie et de l'avenir des hommes.

● **L'APPEL ADOPTE** à l'issue du Colloque de Florence affirme la « volonté inébranlable » des participants de « s'opposer au fascisme là où il est encore au pouvoir et là où il réapparaît dans la vie des nations, allant jusqu'à menacer l'existence de peuples entiers », et de « continuer la lutte pour la dissolution de toutes les organisations néo-nazies et néo-fascistes dont l'existence constitue une menace pour la démocratie et pour la paix ».

Il demande notamment « à tous les parlementaires et aux citoyens de veiller à l'application des lois et dispositions constitutionnelles permettant d'interdire et de poursuivre la diffusion de toutes propagandes prêchant le racisme et l'antisémitisme ou faisant l'apologie des régimes nazis et fascistes et des falsifications de l'histoire qui nient ou minimisent les crimes hitlériens » et que « de telles dispositions soient introduites dans la législation là où elles n'existent pas ».

Il conclut en ces termes : « Soyons vigilants, soyons solidaires des victimes du fascisme et de ceux qui luttent pour la reconquête de la liberté. Laissons de côté ce qui nous divise. Unissons-nous pour remporter d'autres victoires, pour la cause de la démocratie, pour le bonheur des peuples et pour la paix du monde. »

DES FAITS qui donnent A PENSER...

● **LEGALEMENT ARRETE PAR LA GESTAPO.** — Un Allemand de Hambourg s'est vu refuser le paiement de ses indemnités relatives à son internement au camp de Mauthausen, sous le prétexte qu'il avait été légalement arrêté par la Gestapo. Ce citoyen du pays d'Adenauer a, bien entendu, fait appel devant le tribunal de Karlsruhe.

Une affaire de plus à verser au dossier de la « dénazification sincère ».

● **SEIZE ANCIENS SS A LA DIRECTION DE LA POLICE POLITIQUE.** — Le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'Allemagne de l'Ouest, M. Hermann Hœcherl, a reconnu l'appartenance de seize anciens membres des SS à l'Office fédéral de protection de la Constitution. Une preuve supplémentaire de la « dénazification ».

● **UN HOMMAGE A ADENAUER.** — Ancien président du conseil d'Israël, M. David Ben Gourion, n'a pas ménagé les dithyrambes pour le Docteur Adenauer, ex-chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, au moment de sa retraite. La déclaration s'intitule : « Grandeur d'Adenauer ». Elle donne l'homme d'Etat allemand comme l'auteur de la renaissance économique, politique et morale de son pays.

● **MYSTERE AUTOUR D'HEINRICH MUELLER.** — Malgré le témoignage du fossoyeur Walter Lueders qui déclare avoir enterré Heinrich Mueller, l'ancien chef de la Gestapo, un mystère plane sur la disparition du criminel. Dans sa tombe supposée, on a retiré récemment les ossements de trois personnes différentes.

Selon certaines rumeurs, Mueller se trouverait au Chili en compagnie de Bormann. Mueller avait Eichmann directement sous ses ordres.

● **DE NOUVELLES BASES EN FRANCE POUR LA BUNDESWEHR ?** — M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères a évoqué devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, le départ des Américains de certaines bases militaires installées sur notre territoire. Il a notamment déclaré : « Au cas où l'Allemagne souhaiterait utiliser ces bases d'une manière ou d'une autre, une solution pourrait être recherchée dans le cadre du traité de coopération franco-allemand ».

Pourquoi ne pas les rendre françaises ?

● **LES FRERES D'ANNE FRANCK.** — Une association qui s'intitule « Les Frères d'Anne Franck » revendique la responsabilité du bris de vitrine de la librairie Dauphine, 58, rue Mazarine, à Paris. Cette librairie est bien connue pour exposer systématiquement des œuvres d'auteurs antisémites.

● **REDUCTION DU PRIX DE REVIENT.** — Les bénéfices des mines d'or sud-africaines, en septembre, ont enregistré des bénéfices records en raison de la réduction du prix de revient et de l'augmentation des rendements et des tonnages de minerais extraits.

Comme en langage de financiers ces choses-là sont dites !

L'ARMOIRE UNIVERSELLE

50 MODELES
TOUTES DIMENSIONS
(100 à 400 cm ET PLUS)
PORTES OUVRANTES
ou COULISSANTES
Elément de base
0,60 x 1,80 x 0,58

270 francs
Catalogue gratuit

LE MEUBLE 148
ROGER VAUCLAIRE

148, AV. EMILE ZOLA
PARIS XV - SEG. 43.04

La remise du PRIX DE LA FRATERNITE



Près du président Pierre Paraf, qui prononce son allocution, Charles Palant, Jean Schmidt, Michel Kerherve (de gauche à droite)

En choisissant Lille pour la remise du Prix de la Fraternité, effectuée les années précédentes à Paris, la direction du M.R.A.P. avait voulu à la fois saluer la sortie de « Kriss Romani » dans la grande cité du Nord, et honorer l'un des comités départementaux les plus dynamiques, les plus efficaces de notre Mouvement. Ce fut une grande et belle journée pour la cause antiraciste.

Dès midi, le lauréat, Jean Schmidt et la petite « Puce », héroïne du film, étaient interviewés à la télévision, au cours de l'émission régionale.

A 17 h. 30, après une rencontre prolongée avec les représentants de la presse, la cérémonie se déroulait dans les salons du « Cintra », en présence de nombreuses personnalités lilloises et parisiennes.

Michel KERHERVE, président de la section du Nord du M.R.A.P., remercia en quelques mots ces personnalités et évoqua brièvement les activités locales de notre Mouvement, dont l'influence ne cesse de se développer. Rappelant que le comité du Nord a pris de multiples initiatives pour combattre le racisme sous tous ses aspects, il souligna sa volonté de tout faire, avec les organisations intéressées, pour améliorer la condition des Gitans, victimes d'un ostracisme inhumain.

Dans une brillante allocution, Pierre PARAF montra la signification du Prix de la Fraternité, saluant en Jean SCHMIDT le plus jeune des lauréats. Celui-ci répondit en des termes simples et chaleureux, qui exprimoient sa profonde émotion.

Le soir, c'était la première de « Kriss Romani » au cinéma « Le Régent ».

Après une allocution de Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P., M. Bernard TAUFOUR, directeur de la revue « Ecrans de France », interviewa sur la scène Jean Schmidt et « Puce », que l'assistance applaudissait longuement.



Ci-dessus : Mlle Lafay (à droite), chargée de mission au ministère de la Population ; Mme David, secrétaire des Etudes Tziganes. Ci-contre : le R.F. Fleury, MM. Gustave Mepas, conseiller de l'Ambassade du Gabon, et Lombé, directeur de la Santé à Brazzaville.

Pierre PARAF : « Nulle oppression raciste ne nous laisse indifférents »

Le Président Pierre Paraf, après avoir rappelé que le Prix de la Fraternité est décerné, pour la septième fois depuis sa fondation, souligne que c'est la première fois qu'il est remis hors de Paris. Il remercie de leur présence les personnalités venues « d'horizons si divers à ce rendez-vous de l'amitié », puis salue les personnalités absentes qui ont adressé des messages et continue en ces termes :

LES PERSONNALITÉS

Le M.R.A.P. était représenté à la réception par Pierre PARAF, Président du Mouvement ; Charles PALANT, Secrétaire Général ; M. Armand DYMENSTAIN et Albert LEVY, membres du Bureau National ; Michel KERHERVE, Président du Comité Nord, et plusieurs membres du Comité : MM. POTIGNY, Vice-Président ; Adolphe ECKMAN et Théodore HADAD, Secrétaires ; Mmes R. COLLOT et Marcelle FORIER-WINS ; MM. Marc BENVENISTE et Jacques RUCK.

Nous avons noté la présence des personnalités suivantes :

MM. Roger BLONDEL, Consul de Norvège ; KLASA, Consul de Pologne ; MORETTI, attaché culturel, représentant M. le Consul d'Italie ; Gustave MEPAS, conseiller de l'Ambassade de la République Gabonaise ; le Dr Benoit LEMBE, directeur de la Santé à Brazzaville ; M. ZELLER, représentant l'Ambassade de Pologne.

Les Révérends Pères FLEURY, aumônier national des Tziganes, et RENARD, de la Faculté Catholique, Président de l'Amitié Judéo-Christienne ; Sœur Sainte-Rose de VITERBE ; le Chanoine DEPREESTER.

Mlle LAFAY, chargée de mission au ministère de la Population ; Mme H. DAVID, Secrétaire Générale des Etudes Tziganes.

M. COLICHE, conseiller municipal de Lille (M.R.P.) ; M. YIRON, conseiller municipal, Secrétaire de la Fédération du Nord du Parti Communiste Français.

M. le Bâtonnier Jean LEVY ; M. FOUCAERT, avocat au Barreau de Lille.

M. Natalys DUMEZ, membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R., dirigeant du Mouvement de Résistance « La Voix du Nord ».

Les Docteurs PELCE, L. ARQUEMBOURG et Georges LANQUETIN.

M. Albert COOREVITS, directeur de « Nord Film Location » ; MM. CARTIER, directeur, et ROUILLARD, gérant du cinéma « Le Régent » ; Jacques BAFRI, directeur du cinéma « Cosmos », de Garvin.

M. Bernard TAUFOUR, directeur de la revue « Ecrans de France », et les représentants des différents journaux lillois : « La Voix du Nord », « Nord-Eclair », « Liberté », « Nord-Matin », « La Croix du Nord ».

MM. Guy WALLAERT et Stéphane DESRUMEUX, représentant le Comité lillois d'Aide aux Nomsades.

MM. THEETEN, Vice-Président de la Ligue de l'Enseignement ; SOMME, Secrétaire Académique du Syndicat Général de l'Education Nationale ; Gaston COLOT, Président de la Fédération des Ciné-Clubs ; Claude MANESSE, artiste-peintre (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) ; Marcel WILLAME (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) ; Charles VERHEYE (Organisation des Jeunes Communistes de France) ; J.-M. FOSSIER (Fédération Nationale des Déportés et Intermés Résistants et Patriotes) ; Bambo YAMOUSSA, Président de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France.

De nombreuses personnalités, ne pouvant être présentes, s'étaient associées à la remise du Prix par leurs messages de félicitations et de sympathie. En voici la liste :

Mme Marcelle AUCLAIR ; MM. François MAURIAC, de l'Académie Française, Prix Nobel ; André MAUROIS, de l'Académie Française ; Léon LYON-CAEN, Premier Président honoraire de la Cour de Cassation, Président d'Honneur du M.R.A.P. ; Jacques FOLLUPY - ESPERABER, Conseiller d'Etat honoraire, ancien député ; Max-Pol FOUCHET, George BESSON, Georges SADOUL, membres du Jury du Prix de la Fraternité.

Mme R. LION-LEVIE, conseiller culturel de l'Ambassade de Belgique ; MM. Henri-Louis VALANTIN, conseiller culturel de l'Ambassade du Sénégal ; Daniel CATARIVAS, conseiller culturel de l'Ambassade d'Israël.

MM. Françoise GAY, Ambassadeur de France, ancien Vice-Président du Conseil ; Maurice SCHUMANN, Paul BECUE, Louis W. CHRISTIAENS, députés ; René LECOCO, député-maire de Taurcoing ; Narcisse PAVOT, député-maire de Viesly ; Robert VIGNON, sénateur ; Bertrand MOTTE, Vice-Président du Conseil général du Nord ; DUCHATEAU, maire de Denain ; Mme Martha MANGUINE-DESRUMAUX, ancien député à l'Assemblée Consultative ; Jean LOTTIN, chef de division à la Préfecture du Nord.

MM. JOIN-LAMBERT, Conseiller d'Etat, Président de la Commission Interministérielle d'Etudes des Populations d'Origine Nomade ; L. PEYSSARD, inspecteur général au ministère de la Santé, Président du Comité National d'Action et d'Information Sociale pour les Familles du Voyage et les Personnes d'Origine Nomade ; M. Jean-Louis DELVOYE, Président des Etudes Tziganes ; F. de VAUX de FOLETIER, Vice-Président ; A. CHENEBAUX, Conseiller au Tribunal Administratif de Paris ; Georges LILLAZ, Président de l'Association « Rejointe » ; la Communauté Mondiale Gitane ; Mmes C. DUCHE, directrice du Comité des Œuvres de la Femme et de l'Enfant Gitans ; M.-L. TOURNIER, assistante sociale-chef à la Caisse Centrale des Allocations Familiales de la Région Parisienne ; Mlle NIEUVIARTS, chef-assistante sociale à Grenoble.

MM. A.-M. JULIEN, directeur du Théâtre des Nations ; D'ANDRE, Président de l'Association Cinématographique « Vox » ; Maurice BARRY, Président du Syndicat des Techniciens de la Production Cinématographique ; Jean CANOLLE, membre de la Commission de Lectures de la R.T.F.

M. Henri FAURE, Président de la Ligue Française de l'Enseignement ; Mme E. HATINGUAIS, inspectrice générale, directrice du Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres ; MM. Hubert DESCHAMPS, professeur à la Sorbonne ; l'Abbé Jean PIHAN ; le Général Paul TUBERT, ancien député-maire d'Alger ; Mme Marie-Magdeleine CARBET, écrivain ; le Dr Gilbert MOINE, directeur des Services Vétérinaires du Nord ; MM. Adolphe ESPIARD, Henri KRZIWOSKI, Raph FEIGELSON.

qu'elle lui avait inspiré, Jules Roy, vaillant combattant, fils de colon, qui appelait ses frères français, arabes, berbères et juifs, à la seule voie de salut, suivie si tardivement et si imparfaitement hélas, celle de la coopération et de l'amitié.

Le dernier écrivain que nous avons distingué l'an dernier pour « l'île », un grand roman d'évasion et de fraternité, fut Robert Merle, actuellement vice-recteur à l'Université d'Alger où il maintient dignement la présence de la culture française.

Le rappel de ces divers choix par un jury qui compte des universitaires, des journalistes, des écrivains dont André Maurois et François Mauriac (et parmi eux, je voudrais dédier un souvenir ému à la mémoire de deux disparus en 1963, le Conseiller à la Cour de Cassation, Robert Atuly, mon ami le Docteur Jacques-Emile Zola), le rappel de ces choix dit assez l'esprit dans lequel nous avons attribué le Prix.

Peut-être nos lauréats d'aujourd'hui et de demain voudront-ils bien constater qu'autour de cette modeste récompense, ils se trouvent en honorable compagnie.

En 1963, une mention spéciale a été décernée à M. l'Abbé Jean Toulat, pour une œuvre dont le titre compose à lui seul un magnifique programme. Il résume comme un cri de paix, de libération des cœurs après tant de siècles de persécutions, de malentendus où toute une communauté humaine avait été sacrifiée pour avoir été de la parenté charnelle et spirituelle de Jésus ; Juifs, mes frères.

Ce cri, il fallut qu'il fut poussé par un chrétien et par un prêtre. Il fallait que s'exprimât à travers lui cet élan d'amitié, ce désir de réparation qui soulève tant de nos frères catholiques et protestants.

En 1957, « Le Rendez-vous des Etrangers » d'Elsa Triolet, le rendez-vous de nos frères, les travailleurs immigrés, a emporté le Prix.

L'année suivante, c'était à une jeune ombre, à une adolescente martyre de la persécution nazie, la petite israélite traquée du grenier d'Amsterdam, à la pièce tirée du journal d'Anne Frank, l'enfant chérie du monde, que notre Jury imait décernant son hommage.

Puis le grand historien Jules Isaac qui vient de disparaître, l'auteur de « Jésus et Israël », le promoteur de l'amitié judéo-chrétienne, était notre lauréat.

Mais si étroit que fussent certains souvenirs, si grave que fut encore le péril qui avait causé le massacre de millions d'innocents, une crise déclinante meurtrissait l'histoire, la conscience de la France ; la guerre d'Algérie.

Notre Jury couronnait alors pour le livre

« Nulle oppression, en quelque lieu de la terre, sous quelque régime qu'elle se produise, ne nous laisse indifférents. »

Ces victimes, le M.R.A.P. ne prétend pas être seul à les défendre. Tous ceux qui mènent la même action sont ses alliés. Mais il assume cette tâche, avec une puissance, une efficacité qu'il doit à son vaste recrutement populaire, à l'ampleur des parrainages dont bénéficie son action.

Si la jeunesse vient à lui, c'est qu'elle discerne que l'avenir est dans les méthodes, dans la pensée du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix.

Nous avons soutenu et nous soutenons les juifs et les travailleurs nord-africains, les noirs de l'Afrique et des Antilles, ceux des Etats-Unis si odieusement brisés, assassinés par des émules d'Hitler, mais dont la victoire s'approche grâce à leur propre résistance, à celle de la conscience de l'Américain et du monde.

Nous soutiendrions demain les pieds noirs s'ils venaient à être l'objet de quelque absurde discrimination.

Mais il est parmi ces communautés une famille humaine particulièrement déshéritée. Venue de l'Europe centrale et orientale et plus lointainement de l'Inde, elle erre à travers les pays et les siècles, comme si l'ignorance, l'injustice des hommes faisaient planer sur elle une odieuse malédiction.

Chaudronniers et vanniers, ou encore selon l'image populaire, montreurs d'ours et de singes, diseurs de bonne aventure, les uns sédentaires, les plus souvent mal vus de leurs voisins, les autres nomades, obtenant péniblement de la complaisance d'un maire l'autorisation de stationner 24 heures ou 48 heures sur un emplacement limité du territoire de la commune avant de repartir vers leur instable et pitoyable destin.

Ils sont plusieurs millions dans le monde,

Jean SCHMIDT : « C'est pour moi la plus belle des récompenses... »

J'AURAIS mauvaise grâce à faire un nouveau discours, mes prédécesseurs ont parlé avec tant d'éclat et de qualité que mes mots seraient pauvres, trop pauvres pour dire tout ce que j'ai sur le cœur, et que je ne pourrais sans doute jamais dire. N'y a-t-il pas une ballade tzigane qui dit :

— O frères, je voudrais vous chanter ma joie, et je ne peux pas je n'ai que des mots de pauvres, je n'ai que de pauvres mots...

Voyez-vous, si ce soir, nous étions dans un bidonville du côté de Montreuil ou de Romainville, le chef de la Kompania nous aurait fait assoir tous autour de la table basse ou peut-être plus simplement, par terre, sur des caisses, sur des « perennas » (des éredrons). Chacun de nous aurait à la main un verre de « tchai », de ce thé fumant que l'on sert à peine sorti du samovar et nous nous serions mis à chanter en choeur une de ces complaintes polyphoniques, rauques, éraillées qui vous mettent la vague à l'âme. Et la Romni, la femme, qui s'adresserait à vous, l'étranger, vous appellerait tout simplement « phralé » ou « mo-re », c'est-à-dire « frère ». Telle est la coutume chez les Roms — « Rom » qui signifie en dialecte romani l'Homme, le peuple des hommes, ce beau nom qu'aujourd'hui encore tant d'autres hommes leur contestent.

Et ce soir, assis là-bas tous ensemble, je vous aurais raconté l'une de ces cent et quelques sans lesquelles le Rom n'a pas de langage. Je vous aurais raconté l'histoire de ce garçon qui voulait grimper sur l'arc-en-ciel pour rencontrer le Pour-Del, le vieux Bon Dieu, et protester de l'injustice qu'il avait vue sur la terre. Ou peut-être l'histoire du Diable qui voulait voler l'âme du Tzigane cachée dans son violon, et d'autres encore...

Mais ce soir, je n'ai pas besoin de racon-

Je voudrais faire avec vous ce vœu que notre soirée ne soit pas une soirée gratuite, qu'elle attire l'attention de l'opinion sur les deux cents familles de tziganes lilloises qui attendent leur terrain, que l'action amorcée sur le plan local par le Comité d'Aide aux Nomsades soit reprise à l'unisson par les autres organisations démocratiques du Nord, que soient déclenchés dans cette région lilloise, un appel à la générosité humaine, un front commun entre les différentes Associations qui se proposent d'aider les tziganes pour la création d'un terrain de stationnement dont Lille est encore dépourvu.

Il suffit de peu de chose pour aboutir. Il suffit d'un peu de bonne volonté et, de la gauche à la droite, cette bonne volonté a toujours été à l'honneur des militants du M.R.A.P. C'est pourquoi je pense que nous devons lever les dernières réticences, emporter les derniers préjugés. C'est pourquoi nous devons avoir raison.

Je vous remercie de votre attention.

Une lettre de Jean TOULAT

M. l'Abbé TOULAT, auteur de l'ouvrage « Juifs mes frères » que le Jury du Prix a spécialement mentionné, n'a pu se rendre à Lille. Il avait envoyé la lettre que nous reproduisons ci-dessous :

Poitiers, le 28-9-1963.

Monsieur le Président, Jusqu'au dernier moment, j'ai été très tenté d'accepter l'invitation. Mais je dois me rendre à l'évidence : je rentre d'un voyage de deux mois en Amérique du Sud, et je me trouve face à des tâches pressantes qui me rendent difficile d'envisager, ces temps-ci, un déplacement comme celui de Poitiers à Lille.

C'eût pourtant été une grande joie pour moi de me trouver mardi soir avec vous tous, de remercier les membres du Jury qui ont honoré « Juifs mes frères » d'une mention spéciale, d'exprimer toute ma sympathie à Jean Schmidt pour sa personne et pour son œuvre. « Gitons mes frères » : j'aurais pu écrire un livre de ce genre et qui soit si je ne l'écrirai pas un jour ?

En attendant, je vais me mettre à mon prochain ouvrage, sur l'Amérique Latine, qui contribuera, lui aussi, je l'espère, à la lutte contre le racisme, car le racisme subsiste là-bas, en certains pays, vis-à-vis des Indiens.

C'est vous dire combien je reste avec vous dans le combat pour la Fraternité et pour la Paix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, avec mes regrets réitérés, l'assurance de ma respectueuse sympathie.



M. Roger Blondel, consul de Norvège, en conversation avec MM. KLASA, consul de Pologne, et Zeller, conseiller de l'ambassade. Le R.F. Renard, président de l'Amitié Judéo-Christienne, et M. Coliche, conseiller municipal. Au second plan, le Bâtonnier Jean Lévy, et M. Cartier, M. Viron, conseiller municipal, félicite Jean Schmidt. Au centre, M. Simonot, dirigeant de l'Union des Juifs pour la Paix. Une vue des salons du « Cintra » pendant l'allocution du président Pierre Paraf.

(Suite page 8.)

LA VIE DU

M.R.A.P.

Conférence sur le racisme à Hispano-Suiza

Le Comité d'Établissement de l'entreprise Hispano-Suiza, à Bois-Colombes, a pris l'initiative d'organiser pour les travailleurs une conférence sur le racisme, qui aura lieu le jeudi 24 octobre, à 18 h. 30, dans la salle des loisirs. C'est M^r Jean Schapira, membre du Bureau National du M.R.A.P., qui fera cette conférence. Une importante exposition sur les différents aspects du racisme et de la lutte antiraciste se tiendra dans la même salle pendant plusieurs jours.

Cannes : au Festival de la Jeunesse

Dans le cadre du II^e Festival de la Jeunesse, qui a eu lieu en juillet à Cannes, le comité du M.R.A.P. de cette ville a tenu un stand consacré au racisme et aux activités de notre Mouvement.

Organisé par le Comité de Coordination des Mouvements de Jeunes de Cannes, qui groupe 51 associations, dont le M.R.A.P., ce Festival a été marqué par des manifestations multiples : colloque sur les problèmes actuels de la jeunesse, projections de films, galas de variétés, etc.

Nos félicitations à notre dynamique comité et à son animateur, Jean-Jacques Samary.

A Paris (9^e arrondissement)

Un nouveau Comité du M.R.A.P. s'est constitué dans le 9^e arrondissement, à Paris. Il compte parmi ses membres le professeur Marc-André Bloch, Mmes Rabinovitch et Sterboul, MM. Julien Aubart, Strygler, Outté et Daniel Jacobs.

Ce comité s'est donné pour tâche d'intéresser à l'action du M.R.A.P. les milieux les plus divers. D'ores et déjà, il fait circuler dans différents quartiers et entreprises notre pétition, exprimant la solidarité des antiracistes français avec ceux des États-Unis.

Une diffuseuse exemplaire

Au tableau d'honneur de l'action militante, nous devons citer, ce mois-ci, Mme Simone GAGNAIRE, employée à la Direction de l'E.D.F.

C'est à la soirée organisée salle Récamier, il y a un an, pour le soutien à James Meredith, que Mme Gagnaire a adhéré au M.R.A.P. Depuis, elle ne cesse de développer ses activités pour élargir le cercle des amis de notre Mouvement.

Elle a, en particulier, diffusé près de 50 carnets de bons de soutien, et de nombreux billets pour le gala du 24 novembre. A son actif également, la diffusion de notre journal, pour lequel elle a recueilli plusieurs abonnements.

Qu'elle trouve ici les félicitations amicales du Bureau National.

Pour le succès du gala

Quelques semaines seulement nous séparent du grand gala antiraciste de la salle Pleyel, qui sera, comme chaque année, une très belle soirée artistique et une manifestation de sympathie pour la cause que nous défendons.

Le programme, cette année, sera d'une valeur exceptionnelle.

Nous invitons nos militants et amis à prendre de toute urgence leurs billets au siège du M.R.A.P. pour les diffuser largement parmi les antiracistes.

A. Dymensztajn à Bruxelles

Une importante manifestation a eu lieu à Bruxelles, le 6 octobre, pour commémorer les grandes rafles de juifs perpétrées en Belgique par les nazis, il y a 21 ans.

Notre ami M^r Armand Dymensztajn, membre du Bureau National du M.R.A.P., a pris la parole au cours de cette soirée, qui s'est déroulée sous la présidence de Mme Altorf-Genard, et s'est terminée par une partie artistique.

ROBERT ATTULY: Un grand magistrat antiraciste

PAR

Hubert DESCHAMPS

Professeur à la Sorbonne.

Le mouvement antiraciste vient de perdre, en Robert Attuly, une de ses figures les plus représentatives et les plus nobles.

Né en 1884, à La Martinique, brillant élève du Lycée de Saint-Pierre, il en est heureusement absent lors de l'éruption, en 1902, de la Montagne Pelée. Le voici au Quartier Latin, licencié en Droit, puis en Lettres.

Une section de la Magistrature s'ouvre alors à l'École coloniale. Il s'y engage. Le métier est décrié ; la magistrature coloniale est réputée n'attirer que les fruits secs, les avocats sans causes et les rébuts de la politique. Attuly y voit au contraire un apostolat ; il veut apporter la Justice à ces peuples méprisés dont furent séparés, jadis, dans les fers et les entrepôts négriers, certains de ses lointains ancêtres.

Ce jeune homme des îles est séduisant, d'une intelligence fascinante, d'une politesse du grand siècle, d'une culture raffinée, d'une facilité d'abord et d'une chaleur de cœur qui lui valent toutes les sympathies. Mais ces dehors aimables et faciles habillent un esprit indomptable, une conception intransigeante de la Justice, une soif d'égalité et d'humanité qui ne capitulera jamais. L'antiracisme est comme le donjon de cette forteresse intérieure.

« J'ai entendu, disait-il, hurler à la mort des juifs » au temps de Dreyfus. Plus tard, avec d'autres étudiants de couleur, il était assailli, au Boul' Mich', par les bandes de camelots du roi. Il est sans haine, mais résolu ; son arme n'est pas le poing, mais le sourire et une volonté sans faille ; il croit au progrès humain et ne veut pas douter de la raison.

L'étonnant, c'est que, dans ce milieu colonial d'Afrique, où les hommes étaient souvent rudes, autoritaires, parfois pires, sa douceur invincible ait toujours triomphé. C'est le combat de Jacob avec l'ange. Il durera toute sa carrière. Le jeune juge suppléant, en 1912 en Côte d'Ivoire, résiste à un gouverneur dictatorial ; il est puni de quatre ans de retard d'avancement. En 1940-43, Procureur général à Dakar, il refuse les

poursuites que deux gouverneurs généraux successifs veulent exercer, dans des sens contraires, contre des ennemis politiques. « Savez-vous, lui dit l'un deux, qu'on vous appelle le « Procureur Non ? » - J'en suis fier, répond Attuly, si c'est « Non » à l'injustice ».

Heureusement, la plupart de ses chefs sauront apprécier la valeur de ses conseils,



Le Conseiller Robert ATTULY

de son objectivité, de sa pondération. Il orientera la jurisprudence dans un sens humain. Son attention et son inépuisable dévouement ne font jamais défaut aux plus humbles. Les témoignages en sont aussi variés qu'innombrables. Le gouverneur général Reste vante son « auréole rayonnante de bonté et de justice, qui explique que votre nom soit prononcé souvent comme un symbole ». Le chef de l'indépendance malienne, Modibo Keita, vante sa « longue carrière toute de dévouement, de désintéressement

PRIX DE LA FRATERNITE : l'allocution de Pierre PARAF

(Suite de la page 7)

et sous réserve de statistiques toujours incertaines, 80.000 à 100.000 en France. On les nomme les bohémiens, les tziganes, les gitans ou les roms.

Depuis leur apparition que l'on mentionne chez nous au temps de la guerre de Cent Ans, la haine entretenue par le fanatisme s'est acharnée sur eux. Et cette haine, comme il est advenu pour d'autres minorités, a accentué des défauts inhérents à leur sort. On les accuse d'avoir fabriqué les clous de la croix de Jésus, d'empoisonner les puits, de voler les enfants. Vous savez que c'est de ces légendes-là que naît un jour le génocide.

Certes, parce qu'ils incarnent l'immensité de l'aventure, parce que le génie de la musique est en eux, ces gitans ont eu les cœurs sensibles avec eux. De grands poètes, comme Lord Byron et Victor Hugo ont été leurs amis.

Mais le romantisme littéraire qui les auréole ne doit pas nous cacher la dure réalité contemporaine.

Dans la France de l'Égalité, ils vivent encore à l'écart, en butte aux préventions de l'homme de la rue comme à de dures discriminations administratives : le carnet anthropométrique, obligation pour les nomades à partir de 13 ans, qu'ils font signer régulièrement dans les mairies, les gendarmeries, l'interdiction de stationner dans certaines communes.

Des dizaines de milliers de familles vivent ainsi en marge de la société, dépourvues de l'hygiène indispensable, privées de soins et de l'instruction qui leur permettraient d'entrer à part entière dans le circuit du siècle.

Si leur mode de vie peut comporter un contrôle spécial, encore faut-il qu'il s'exerce avec compréhension, avec ce respect de la dignité humaine qui seul pourrait le faire admettre. Tout autant que telles de leurs traditions périmées, la malveillance, l'ignorance qui entourent les gitans, les maintiennent dans leur isolement.

Et pourtant ces parias du XX^e siècle sont, pour la plupart, des Français. Ils paient des impôts, font leur service militaire. Beaucoup se sont courageusement battus dans la guerre et la résistance. Et nous n'oublierons jamais que ces hommes, ces femmes, ces enfants ont été l'une des cibles de la barbarie hitlérienne, que les nazis avaient juré de les liquider, que des centaines de milliers d'entre eux ont péri dans les chambres à gaz.

Lorsque j'allai au printemps dernier en pèlerinage au camp d'extermination de Treblinka, des ombres d'enfants tziganes flot-

taient auprès des ombres d'enfants juifs.

Eh bien, à ceux-là aussi le temps est venu de rendre justice.

Ce sera l'honneur d'un jeune cinéaste, Jean Schmidt, d'avoir brisé le silence qui recouvrait leur misère.

Et nous sommes fiers de lui décerner cette année le Prix de la Fraternité.

Après avoir parlé de vos prédécesseurs, des gitans qui entrent encore plus par votre œuvre dans la grande famille du M.R.A.P., permettez-moi de dire un mot de vous. Vous avez 33 ans et votre carrière est déjà fort brillante. Comédien, vous avez joué dans la troupe de Sacha Pitoëff et de Marcel Marceau. Et il me souvient de vous avoir rencontré sur la scène du théâtre de Paris, ce soir où je rendais hommage aux 80 ans d'Edmond Fleg et où vous présentiez votre adaptation de son célèbre roman, « L'Enfant Prophète ».

Cher Jean Schmidt, vous avez toujours été des nôtres. Lorsqu'on a vu son père emmené en 1940, le visage en sang, pour être traîné à Auschwitz, lorsqu'on a vécu dans les maisons d'enfants autour desquelles rôdait la gestapo, lorsqu'on a l'esprit hardi et l'âme bien née, on est destiné à mener notre combat.

Un jour, en prenant par hasard la défense d'un tzigane, en l'assistant au tribunal correctionnel, vous vous êtes pris d'amitié pour ce petit monde étrange et qui garde pour ceux qui l'aiment d'immenses réserves de fidélité et de tendresse.

Vous avez appris leur dialecte. Vous avez vécu avec eux dans les bidonvilles de Nanterre. Vous avez découvert entre tous les errants persécutés de profondes affinités. Avec l'appui du Centre National de la Cinématographie, vous avez réalisé un film, « Kriss Romani », le Tribunal des Roms. Un film, un très beau film, auquel on n'a pu reprocher que sa trop grande richesse d'action et de pensée, mais qui nous a émus, charmés.

Vous confierai-je que comme vous j'ai toujours aimé les tziganes, que leur destin hantait mon imagination d'enfant, que je n'ai jamais manqué de leur rendre visite dans leurs centres de Bulgarie, de Hongrie, de Tchécoslovaquie et que je dois à leurs violons quelques-uns de mes enchantements.

Vous avez trouvé en la personne de la petite Puce, qui était justement la nièce du Gitane que vous avez assisté, une étonnante interprète, aussi à l'aise sur le grand écran que sur le petit écran de la télévision.

Puce m'a rappelé une jeune héroïne du théâtre d'avant 1914, la fillette de « L'Oiseau bleu » de Maurice Maeterlinck. A force de chercher avec son camarade Ballo, non pas l'Oiseau bleu mais la racine dans

et d'attachement à une race dont vous vous réclamez avec fierté ».

Quand, après la guerre, des institutions démocratiques sont créées et que les tribunaux d'Outre-Mer voient leur compétence généralisée, Attuly est appelé à la Cour de Cassation pour veiller à ce tournant décisif. Il y siègera jusqu'à la retraite, en 1955, très écouté, universellement apprécié, chargé de fonctions souvent délicates. Premier homme de couleur à être appelé à la Cour Suprême, il démontre, par la place qu'il sait y prendre, toute l'absurdité des préjugés racistes.

La retraite, malgré de cruelles maladies, ne l'arrête pas. Il assume les tâches les plus diverses dès que la Justice est en cause. Dans nos réunions antiracistes, il était toujours au premier rang. Nous étions certains d'apercevoir sur l'estrade, sa barbiche blanche et son sourire, et d'entendre de lui les paroles de la sagesse et de l'espoir :

1955 : « Ne permettons pas que notre démocratie soit offensée, déshonorée, meurtrie par les incorrigibles fauteurs de haine ».

1957 : « Nous dirons que la haine ne doit pas répondre à la haine ; qu'il faut, quelles que soient les tentations fournies à l'esprit de représailles et de violence, garder le souci de défendre et de respecter, dans les hommes de races différentes, la dignité de l'esprit, l'intégrité corporelle, les principes élémentaires et les garanties du droit ».

1960 : « Cette jeunesse, il faut lui enseigner l'amour des hommes de toutes les races, l'aider à interpréter, avec une intelligente bienveillance, les différences de civilisations, de morales, de pensée, l'aider à découvrir, à travers son apparence diversité, la profonde unité de l'esprit humain ».

Il est parti, l'ami souriant. Il nous légue son souvenir et son exemple, symbole de la Justice, sa foi invincible dans l'avenir. Un tel homme apprend à ne pas désespérer de l'humanité.

laquelle serait enfermée la prétendue malédiction des gitans, elle fait éclore le miracle. Les deux aînés, les deux fiancés séparés finiront par se retrouver... Mais je ne dois pas déflorer ici cette belle aventure.

Nous vous remercions de l'avoir traitée en poète et en homme de cœur. D'avoir posé un problème dont notre administration jugera de plus en plus qu'on ne le résout pas par des mesures de discriminations ou de répression policière.

A cet égard, les Commissions d'études et le service qui fonctionnent depuis plusieurs années laissent espérer une évolution salutaire.

Ce que nous attendons, ce n'est certes pas l'indifférence ou l'abandon, mais la vigilante sympathie. Les mains tendues, les bras ouverts à tous ceux qui s'enferment et qu'on enferme dans une sorte de ghetto errant.

Après « l'Assommoir » de Zola, on disait : Fermez les cabarets, ouvrez les écoles.

Après « Kriss Romani », nous dirons : Brisons les chaînes de ces ghettos, allons vers ces frères sous-alimentés, abandonnés, non pour bouleverser brutalement leurs croyances, mais pour faire entrer dans leurs campements, dans leurs roulottes, le soufflé de l'amitié.

Des logements et du travail pour les sédentaires. Des aires de stationnement prolongé munies d'installations sanitaires. Des écoles pour les enfants. Un système de contrôle administratif humain.

Un vieux proverbe yiddish pour définir le bonheur disait : « Comme Dieu en France ». Ce proverbe n'aurait que peu de sens pour ceux que nous évoquons. Tâchons au moins de leur offrir quelques images de bonheur.

Le moment est venu pour ceux qu'ils nomment les Gadje de leur montrer de quoi leur intelligence et leur cœur sont capables.

Accueillons-les, ces tziganes, ces gitans, ces roms, tels qu'ils sont dans la famille française, sans leur demander aucun reniement. L'avenir fera vite son œuvre. En attendant que le sol, que le ciel de France leur soient doux. N'est-ce pas là le sens de votre œuvre ?

Les laïques et les religieux, les hommes de toutes convictions qui sont rassemblés ici, ne veulent étouffer aucune authenticité. Mais sur notre terrain, celui du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, ils ne connaissent ni juifs, ni gentils, ni gadje, ni gitans, mais seulement des frères. Aux noirs de Birmingham, comme aux tziganes de « Kriss Romani », ils disent : « La France des Droits de l'Homme est avec vous ».

Jean Cocteau, notre ami



NOTRE ami Jean Cocteau est mort. Il nous avait toujours manifesté sa sympathie. Le 25 janvier dernier, à l'Hôtel Royal-Monceau, il présidait la réception du M.R.A.P. Ce jour-là, il avait défini le rôle de l'homme de lettres et de l'artiste dans le combat quotidien contre la haine : « Dernièrement, il m'a été donné de voir à la télévision, un film direct sur l'affaire Calas. Je ne suis pas particulièrement voltairien, mais l'attitude de Voltaire dans l'affaire Calas m'a donné le sentiment du devoir vis-à-vis d'associations comme la nôtre et comme celle contre la peine de mort. C'est pourquoi je suis ici. Je ne veux pas vous faire un discours, mais je dis que nous sommes ici pour un grand devoir humain auquel personne n'a le droit d'échapper, parce que je n'admets pas que l'on fasse une différence entre les hommes. C'est tout ce que j'avais à vous dire et je remercie tous ceux qui sont venus pour nous aider dans cette tâche. »

A Milly-la-Forêt, pour conduire le poète à sa dernière demeure, le M.R.A.P. était représenté par une délégation que conduisait notre président, Pierre Paraf.

Notre cliché : Au cours de la réception du 25 janvier, Jean Cocteau en compagnie de notre secrétaire général, Charles Palant (à gauche), du président Pierre Paraf et de Mme Mathilde Paraf.

Le carnet de DL

LE PROFESSEUR JACQUES HADAMARD

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de l'illustre mathématicien Jacques HADAMARD, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., dont tous nos amis connaissent le dévouement actif à la cause que nous défendons.

Ce grand homme de sciences, dont la renommée était universelle, était aussi un homme de cœur. Jusqu'à ses dernières années, on le vit à maintes reprises, chaleureusement ovationné, sur les tribunes de nos manifestations. Combattant antiraciste depuis l'affaire Dreyfus, il demeura jusqu'à son dernier souffle aux côtés de tous ceux qui luttent pour la justice.

Dès l'annonce de sa mort, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., est allé s'incliner devant la dépouille de notre éminent ami.

Que Mlle Jacqueline Hadamard et sa famille trouvent ici l'expression de notre affectueuse sympathie.

EDMOND FLEG

Le grand poète et écrivain Edmond FLEG est mort. Son œuvre, d'inspiration juive, fut admirable, non seulement sur le plan artistique, mais par le souffle d'humanité qui la traverse tout entière. Pionnier de l'amitié judéo-chrétienne, il s'était associé à toutes les manifestations importantes de notre Mouvement. Le jury du Prix de la Fraternité avait tenu, il y a quelques années, à lui rendre un solennel hommage.

Nous présentons à Mme Fleg et à sa famille nos condoléances émues.

* *

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de notre ami Isaac KRYSTAL, l'un des fondateurs de notre Mouvement, dont il resta jusqu'à la fin de sa vie un actif militant, dans sa société des originaux de Varsovie et ses environs. Nous exprimons à sa famille, nos sincères condoléances.

SOLIDARITÉ AVEC LES ANTIRACISTES AMÉRICAINS

ON ne fait jamais en vain appel aux sentiments fraternels du peuple français ! Lancée il y a quelques semaines dans « Droit et Liberté », notre pétition, exprimant l'indignation des gens de cœur contre les crimes racistes commis dans le sud des Etats-Unis, et leur solidarité avec tous ceux, blancs et noirs, qui combattent les discriminations et la haine, cette pétition rencontre dans tous les milieux un intérêt considérable. Sous le texte découpé dans notre journal, sur des pages dactylographiées ou manuscrites, ainsi que sur les formulaires imprimés spécialement, les signatures s'accumulent par centaines, dans les usines, les écoles, les bureaux, les H.L.M., etc...

Parmi ces signatures, il en est que nous devons citer, car elles émanent de personnalités éminentes, qui représentent les grands courants de la pensée française. Voici quelques-unes de celles qui nous sont parvenues à ce jour :

Le président Léon LYON-CAEN ; MM. Bernard HALPERN, professeur au Collège de France ; Jacques DIXMIER, Hubert DESCHAMPS, René JULLIAN, Roger BASTIDE, Maurice BOUCHER, V. JANKELEVITCH, I. MEYERSON, professeurs à la Sorbonne ; Mme Anne PHILIPPE ; M. le Bâtonnier Paul ARRIGHI, membre de l'Institut ; Mme Yves FARGE ; MM. Francis BORREY, membre du Conseil Economique ; Jean CASSOU, conservateur en chef du Musée d'Art Moderne ; Pierre DOIZE, député ; le R.P. Robert DAVEZIES ; O. POZZO DI BERGO, inspecteur général de l'Instruction Publique ; le Dr DALSADE ; le cinéaste Jean DELANNOY ; M. Etienne NOUVEAU ; le poète André SPIRE ; M. Raymond BARBET, maire de Nanterre ; le pasteur Maurice VOGÉ ; M. CORNEVIN, chef du Centre d'Etudes et de Documentation sur l'Afrique et l'Outre-Mer...

Ces premiers concours nous permettent de bien augurer du développement de cette grande campagne, qui n'en est qu'à son début.

Demandez les feuilles de pétition au siège du M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e (GUT. 09-57).

Le conflit racial aux Etats-Unis

(Suite de la première page)

Mais s'il est vrai que les noirs d'Amérique considérés dans leur grande masse, n'ont pas atteint le degré de culture de l'Américain moyen, s'ils n'occupent dans la société américaine qu'une place et des fonctions subalternes, — qui est responsable de cet état de fait ? Ceux-là mêmes, gouvernants ou gouvernés, qui ont refusé aux noirs la possibilité de s'instruire, qui les ont exclus de la vie publique et les ont maintenus dans une situation sociale humiliante et humiliée. Méprisant les noirs c'est eux-mêmes qu'ils accusent...

L'EMANCIPATION des noirs d'Afrique — de l'Afrique francophone notamment — ne pouvait manquer d'avoir aux Etats-Unis, peuplés de 20 millions de noirs — de profondes et rapides répercussions.

Comment ces derniers n'auraient-ils pas été frappés du fait que leurs frères africains pouvaient être désormais chefs d'Etat, ministres, diplomates, qu'ils étaient reçus aux Nations-Unies, voire même à la Maison Blanche, avec les plus grands égards, alors qu'eux étaient maintenus dans leur condition de parias ?

La comparaison ne pouvait qu'aboutir à une prise de conscience collective de toute la population noire et à une volonté irrésistible d'émancipation totale.

La manifestation de cette volonté, la puissance et la dignité par lesquelles elle s'est exprimée le mois dernier lors de l'impressionnante marche sur Washington a eu, sur les citoyens blancs de la « libre Amérique » un double effet.

Elle a, semble-t-il, secoué les uns de leur torpeur séculaire et éveillé chez eux, peut-être un remords latent, et le sincère désir de mettre fin à une injustice monstrueuse. Pour ce qui est des autres — les Sudistes, les anciens esclavagistes — la peur de perdre leurs privilèges d'hommes prétendument supérieurs, a transformé en haine farouche leur traditionnel mépris des noirs, et les amène à ne reculer devant aucun moyen — pas même devant le crime — pour s'opposer à l'intégration raciale.

Le heurt entre ces deux tendances antagonistes constitue le grave conflit racial qui déchire présentement la société américaine. Il la conduirait facilement à une nouvelle guerre de sécession, si les noirs, sous la conduite de leur célèbre pasteur Luther King, se départaient de la modération et de la discipline qu'ils ont su garder jusqu'à présent.

Il faut savoir gré au Président Kennedy d'avoir entrepris — au risque de compromettre sa future réélection — une véritable croisade en faveur de l'égalité des noirs, et d'avoir pris, sur le plan législatif les mesures permettant de la réaliser.

Il a renouvelé le mandat de la « Commission des Droits civiques » qui, dans le rapport qu'elle vient de publier, invite le Gouvernement fédéral « à agir dans tous les domaines contre la discrimination raciale » et à procéder à « une mobilisation totale des ressources morales de l'Amérique... en vue de parcourir le long chemin qui sépare l'abandon de la ségrégation forcée de la réalisation d'une société où ni la race ni la couleur n'entrent plus en ligne de compte ».

Le Président Kennedy a d'autre part déposé à la Chambre des Représentants et au Sénat des projets de loi tendant à éliminer de la législation américaine toutes mesures restrictives de la liberté et des droits civiques des noirs. Le Sénat, qui comprend des Sudistes, se

montrera sans doute plus récalcitrant que la Chambre des Représentants qui, elle, s'est déjà prononcée en faveur du programme antiraciste du Président. Elle l'a même dépassé, puisque, outre l'application totale de l'intégration scolaire, elle demande l'institution d'une commission chargée de surveiller l'emploi sur le marché du travail, avec pouvoir de lutter contre la discrimination raciale, tant au stade de l'embauche qu'à celui de l'avancement. Elle a même voté un ensemble de dispositions tendant à éliminer toute discrimination dans les hôtels, les restaurants et les différentes entreprises ouvertes au public.

SUR le plan gouvernemental et sur le plan parlementaire, on peut donc espérer, 187 ans après la déclaration d'indépendance, que l'égalité entre tous les citoyens américains va enfin passer dans les faits...

Mais sur le plan des Etats ?

On sait que le régime fédéral de la République américaine laisse au gouvernement de chaque Etat, qui dispose de sa propre police et de ses propres troupes, des pouvoirs assez étendus pour tenir partiellement en échec l'autorité du gouvernement fédéral.

Et c'est en effet sur le plan des Etats que la résistance à l'intégration des noirs se fait la plus vive et la plus brutale, et que partisans et adversaires s'affrontent le plus rudement.

Nous savons tous comment le gouverneur de l'Alabama, M. Wallace, s'est rendu tristement célèbre par son hostilité à toute mesure d'intégration — à l'intégration scolaire notamment — fermant les écoles pour qu'aucun enfant noir ne puisse y entrer, mobilisant sa police et excitant la haine des blancs, là où une décision de justice l'obligeait à les rouvrir, tolérant, peut-être même encourageant la haine et la brutalité de ses troupes vis-à-vis des noirs qui osaient protester. Et c'est ainsi que fut commis dans la ville de Birmingham, en septembre dernier, ce crime atroce : le lancement d'une bombe au beau milieu d'un temple baptiste réservé aux noirs, qui déchiquera quatre petites filles noires en train de chanter des cantiques. « Vous avez du sang d'enfants sur les mains », a écrit au gouverneur Wallace le pasteur noir Luther King.

Quelques jours après l'explosion de cette bombe meurtrière — qui a soulevé dans toute l'Amérique une émotion considérable et a provoqué maintes manifestations de protestation — on découvrait dans les environs de Birmingham 135 charges de dynamite ; les deux auteurs du lancement de la bombe (dont l'un est membre du Ku Klux Klan) étaient libérés sous caution de 300 dollars. Mais un pasteur noir qui protestait contre la décision de la police était condamné à 90 jours de prison sous caution de 2,500 dollars « pour avoir protesté sans autorisation » ! Ainsi va la justice en Alabama !

En Caroline du Sud, à Orangeburg, un millier de noirs ont été arrêtés au début de ce mois, pour avoir pris part à des manifestations intégrationnistes consistant à pénétrer dans des restaurants réservés aux blancs et à essayer de s'y faire servir.

A la Nouvelle-Orléans, plus de 10.000 noirs ont défilé le 1^{er} octobre à travers la ville, en réclamant une éducation égale pour tous, et le retrait de toutes les vitrines, des enseignes ségrégationnistes.

A Cambridge, dans le Maryland, en prévision des mesures autorisant les

noirs à entrer dans les lieux publics qui leur étaient jusque là interdits, la municipalité avait organisé un référendum auquel tous les habitants de la ville étaient admis à participer. Le leader du mouvement intégrationniste de la ville, Mme Gloria Richardson ayant déclaré ce référendum illégal, 40 % des noirs ne prirent pas part au vote. De ce fait, l'admission des noirs dans les lieux publics fut repoussée par 1.944 voix contre 1.720. Dès que furent connus les résultats du scrutin, Mme Gloria Richardson déclara que le droit, pour les noirs de s'asseoir dans les mêmes restaurants que les blancs étant déjà inscrit dans la Constitution fédérale, il n'appartenait pas à une municipalité de remettre ce droit en question. Et elle donna aux autorités de la ville une semaine pour faire de nouvelles propositions : faute de quoi son organisation reprendrait ses manifestations assises, ainsi que ses cortèges devant tous les lieux de la ville soumis à la ségrégation...

Ailleurs, à Selma, en Alabama toujours, le révérend Wilson a été condamné à 300 dollars d'amende, et à 180 jours de prison, pour avoir protesté contre des fonctionnaires blancs qui refusaient d'inscrire des noirs sur les listes électorales...

Relevés au hasard, sur une liste fort longue de péripéties analogues, ces quelques exemples suffisent à illustrer la situation actuelle aux Etats-Unis.

CEPENDANT, l'intégration progresse lentement, pas à pas : notamment l'intégration scolaire, la plus âprement disputée. On compte encore sur les doigts les quelques écoliers noirs admis dans les écoles, ou les étudiants dans les Universités. Ils y entrent maintenant sans incident, par exemple à Mobile, à Miami, à Chicago ; en raison du fait qu'ils y sont escortés par la police, ou par un peloton de leurs congénères...

Le conflit racial qui trouble aujourd'hui si gravement la vie interne des Etats-Unis, a été courageusement évoqué par le Président Kennedy dans le beau discours qu'il a prononcé en septembre à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a rappelé opportunément que les membres de l'O.N.U. sont tenus par la charte de promouvoir et de respecter les Droits de l'Homme. Or ces droits sont violés, déclare-t-il, lorsqu'un prêtre bouddhiste est chassé de sa pagode, quand une synagogue est fermée d'office, un temple protestant empêché d'ouvrir une mission ou lorsqu'une église remplie de monde est bombardée...

« L'Amérique, conclut-il, travaille à redresser ses propres torts. Par une action législative et administrative, par la contrainte morale et légale, son gouvernement s'applique à débarrasser notre pays de pratiques discriminatoires qui ont existé beaucoup trop longtemps. Devant ce forum, ou devant n'importe quel autre, nous n'hésitons pas à condamner toute injustice raciale ou religieuse, qu'elle soit commise ou tolérée par nos amis ou par nos ennemis... ».

Paroles dignes d'un président de ligue des Droits de l'Homme. Souhaitons seulement que le président des Etats-Unis se souvienne que l'injustice n'est pas uniquement d'ordre racial ou religieux, et surtout qu'il tienne le même langage énergique à certains de ses amis et alliés : par exemple à Franco, pour ne citer que lui...

S. COLLETTE-KAHN.

Ce mois-ci...

16-IX. — Les leaders noirs de Birmingham demandent au président Kennedy l'intervention des troupes fédérales en Alabama pour tenir les racistes en respect.

17-IX. — Ouverture à New York de l'Assemblée générale de l'O.N.U.

● Le chef du M.P. 13 (groupement raciste et fasciste), Robert Martel est condamné à une légère peine de prison, 18 mois, par la Cour de Sûreté de l'Etat.

18-IX. — Dix mille personnes participent aux obsèques des enfants de Birmingham assassinés dans une église, le 15 septembre.

19-IX. — Après la visite de six leaders des organisations noires de Birmingham, le président Kennedy désigne deux hautes personnalités pour faciliter la « reprise des rapports interraciaux » en Alabama.

20-IX. — Le général de Gaulle et le chancelier Adenauer s'entrevoient à Rambouillet. C'est leur 15^e rencontre depuis 1958.

22-IX. — Journée de deuil aux Etats-Unis, en souvenir des quatre fillettes noires assassinées dans une église à Birmingham.

23-IX. — L'ETUDIANT NOIR CLEVE Mc DOWELL, inscrit à l'université du Mississippi après James Meredith est exclu pour port d'arme prohibée (il portait un revolver à la suite du retrait des agents fédéraux qui assuraient sa sécurité). Meredith avait déjà dû quitter l'université, ne pouvant y poursuivre normalement ses études.

25-IX. — Le gouvernement israélien rappelle son ambassadeur à Prétoria pour protester contre l'apartheid en Afrique du Sud.

● Un terrible ouragan ravage la Martinique, faisant dix morts, des centaines de blessés et d'énormes dégâts matériels.

26-IX. — Un tueur de l'O.A.S., Jean-Louis Dumont, assassin du général Giannet et du médecin-colonel Mabillet, condamné à mort par la Cour de Sûreté de l'Etat.

29-IX. — Ouverture à Rome de la deuxième session du Concile œcuménique.

30-IX. — La Commission des Droits Civiques, créée aux U.S.A. il y a six ans par le président Eisenhower, souligne dans un rapport la lenteur de l'intégration raciale.

1-X. — Impliqués dans les attentats à la bombe commis contre les noirs à Birmingham, deux racistes arrêtés l'avant-veille sont libérés contre une caution de 300 dollars. Un leader noir est condamné à 3 mois de prison (et la caution fixée à 2.500 dollars), « pour avoir manifesté sans autorisation ».

3-X. — L'ex-adjutant Robin, chef d'un commando de l'O.A.S., condamné à la réclusion perpétuelle pour une série de vols et d'attentats.

4-X. — 322 noirs arrêtés à Orangeburg (Caroline du Sud), ce qui porte à 1.325 le nombre des arrestations en quelques jours.

5-X. — Manifestations hostiles à Londres, lors du mariage de Mlle Françoise Dior avec Colin Jordan, le « führer » des nazis britanniques.

8-X. — Ouverture à Johannesburg du PROCES DE 165 DIRIGEANTS DE LA LUTTE ANTI-RACISTE, accusés par le gouvernement sud-africain de « sabotage » et de « haute trahison ».

10-X. — La Commission politique de l'O.N.U. adopte par 87 voix contre une (Portugal) et 8 abstentions (dont la France), une résolution demandant à l'Afrique du Sud de renoncer au procès en cours contre les dirigeants antiracistes.

● Le Prix Nobel de la Paix attribué au savant américain Linus Pauling.

11-X. — Le « grand jury » de Birmingham (Alabama) acquitte un policier qui avait tué un jeune noir de 16 ans.

● Ouverture à Florence du Colloque international contre le néo-nazisme.

13-X. — Rassemblement international, près de Madrid, sous le patronage de Franco, à la gloire des combattants « nationalistes » de la guerre d'Espagne. Parmi les participants : l'ex-général hitlérien von Choltitz.

14-X. — Les forces armées du Maroc ayant franchi, dans la nuit, la frontière algérienne, de violents combats ont lieu au sud-ouest de Colomb-Béchar.

● Dirigeant de plusieurs organisations fascistes et racistes liées à l'O.A.S., Philippe Lauzier est condamné par la Cour de Sûreté de l'Etat à... 5 ans de prison avec sursis.

15-X. — Annoncée depuis un certain temps, la démission d'Adenauer du poste de chancelier devient effective. Dans son dernier discours, il déclare : « Je ne veux pas entendre parler de la détenté. »

MARTINIQUE

● Après le cyclone

L'E.M.R.A.P., dans son ensemble, ne peut rester insensible aux malheurs qui viennent de frapper si durement la Martinique et d'autres îles des Antilles.

Dans la nuit du 25 septembre dernier, toute la Martinique a été entièrement ravagée par le cyclone Edith, et après le passage de ce dernier, la moitié de la population se trouvait sans abri, les neuf dixièmes des cultures détruites, et bien plus grave encore, tous les arbres fruitiers (dont les arbres à pain qui sont la base de l'alimentation des classes pauvres) déracinés et perdus. Il faudra au moins dix ans pour qu'ils puissent à nouveau nourrir les habitants.

Les dégâts ont été évalués à 40 milliards d'anciens francs ; mais c'est là une sous-estimation.

Ailleurs, la violence du deuxième cyclone a été aussi très néfaste, mais elle n'a touché qu'une partie des territoires affectés. A la Martinique, c'est la dévastation totale.

Pour notre part, nous pensons que le public métropolitain n'a pas été assez sensibilisé au drame martiniquais, qui le plus souvent a pris dans la presse et à la radiodiffusion, l'aspect d'un fait divers, sortant à peine de l'ordinaire. La télévision, malgré les efforts de notre ami Léonard Sainville, est restée jusqu'ici, presque muette.

Aussi, nous lançons ici un pressant appel à la générosité et à la bonne volonté de nos lecteurs, pour qu'ils fassent rapidement un geste en faveur de compatriotes lointains, promis à la famine, quêtés par les épidémies, traqués par le besoin.

Nous sommes convaincus que cet appel ne sera pas vain, et que chacun voudra faire son devoir. D'avance, nous vous remercions et vous exprimons notre gratitude.

HIER

ET AUJOURD'HUI

● L'affaire Mürer

AU mois de juin dernier, un important procès s'est déroulé devant le Tribunal de Graz, en Autriche.

L'accusé était l'ex-officier S.S. Franz Mürer, ancien chef de section au commissariat régional de police à Vilna, sous l'occupation nazie. Chargé spécialement de la « question juive », il fut, en fait, l'organisateur de l'extermination des quelque 70.000 juifs, hommes, femmes et enfants, enfermés dans le ghetto de cette ville, qu'on avait appelée avant-guerre, la « Jérusalem de la Lithuanie ».

Plusieurs survivants du ghetto tragique sont venus témoigner d'Israël, des Etats-Unis, d'Australie. L'un d'eux a raconté, par exemple, comment son père fut tué par Mürer, sous ses yeux, parce qu'on avait découvert sur lui un morceau de pain et quelques pommes de terre, possédés clandestinement à l'intérieur du ghetto affamé.

En dépit de ces témoignages, d'un acte d'accusation accablant, les juges de Graz ont acquitté Franz Mürer. Il fut, à sa sortie du Tribunal, acclamé par ses amis, et couvert de fleurs. Il est libre, maintenant, ce qui constitue un nouvel encouragement aux néo-nazis, dont l'insolence ne cesse de croître en Autriche.

Ce jugement, on le conçoit, a provoqué en Autriche même et dans le monde, une profonde émotion. Des manifestations ont eu lieu, notamment en Israël et aux Etats-Unis, devant les ambassades d'Autriche. A Paris, les juifs originaires de Vilno ont pris également l'initiative d'une démarche à laquelle le M.R.A.P. s'associe, et qui sera sans nul doute appuyée par de nombreux antiracistes.

Dans une déclaration, ils demandent :

1^o L'arrestation de Franz Mürer, comme l'a réclamé le Procureur Général lors du procès.

2^o La révision du procès dans des conditions permettant à la Justice de s'exercer librement.

3^o La condamnation et le châtiment du bourreau nazi Franz Mürer.

AVEZ-VOUS RÉGLÉ VOS BONS DE SOUTIEN ?

C'est le dimanche soir 24 novembre, salle Pleyel, au grand gala antiraciste, qu'aura lieu le tirage des bons de soutien du M.R.A.P. Si vous ne l'avez encore fait, hâtez-vous donc de les régler et d'envoyer en même temps les talons qui serviront à ce tirage ! Vous pourrez ainsi gagner l'un des nombreux cadeaux : caméra et projecteur, voyages, postes de télévision, cravate de vison, collier de perles, bateau pneumatique, etc... Ne laissez pas passer la date... et la chance.

QUE SE PASSE-T-IL ?

Racistes... bon teint

UNE livre de sardines fraîches emballée dans un vieux numéro de « Rivarol », il y a de quoi me couper l'appétit. Surtout qu'en épluchant le poisson, machinalement, mes yeux sont tombés sur la conclusion d'un article du sieur Rebatet, ci-devant condamné à mort.

« Nous savons, nous autres, que notre race blanche reste la vraie maîtresse de la planète. Nous devons donc être les premiers à reconnaître les responsabilités qui lui incombent plus que jamais. »

Les premiers ? les voici en famille... « Ils » ont même l'air de mélanger les (sept) couleurs. « Kaka-Riri », journal aussi bête que méchant, trace le portrait de l'intellectuel qui ne rit pas à ses facettes : « Il prétend (l'intellectuel) que les juifs, les Chinois, les mouches et le bacille de Koch ont droit à la vie. Si on laissait faire les intellectuels, il n'y aurait vraiment plus moyen de rigoler sur terre. »

Un qui a les moyens de rigoler c'est le Xavier Vallat d'un « Aspect (hélas) de la France ». D'après cet hilaré, c'est « Témoignage Chrétien » qui fournit l'occasion, après son numéro 1000 et les déclarations amicales d'un « ramas de musulmans, de juifs, de protestants, d'agnostiques, d'athées ou d'anticléricaux ».

Leur rire ne s'arrête que devant les perspectives offertes par le rapprochement « de la négritude tropicale et des femmes blanches avides de sensations » (« Rivarol » dixit)...

Avec sérieux alors, ils parlent de la grenade lancée contre le « Wantaga » de Bruxelles.

Question sexe, ils ont plutôt l'air obsédés les petits vengeurs de la race blanche. Leurs journaux frémissent d'une « libido » inquiète. Je n'ose pas leur recommander de soigner leurs « complexes » par la psychanalyse : le docteur Freud... était un juif.

Oncle TOM.

AFRICAINS EN FRANCE

● D'abord le logement

APRES les incidents de Saint-Denis, qui avaient opposé des travailleurs d'Afrique Noire et des travailleurs algériens, nous avons rendu publique une déclaration, que la presse a reproduite, soulignant la situation particulièrement inhumaine, dans laquelle se trouvent les travailleurs africains. Nous nous étions, d'autre part, adressés aux élus du département de la Seine.

Nous en avons reçu les réponses suivantes :

M. Auguste GILLOT, maire de Saint-Denis, nous communique la question écrite qu'il a posée, avec plusieurs de ses collègues du Conseil Général, le 26 juillet, au Préfet de la Seine, concernant le logement d'urgence des travailleurs noirs.

En voici quelques extraits :

« Après les très graves incidents qui se sont produits, le 22 juillet..., se pose, une fois de plus, la situation douloureuse dans laquelle vivent ces malheureux. »

« Dans les débats du Conseil Général des 3 et 4 avril dernier, le groupe communiste a dénoncé, à la tribune, les conditions des plus inhumaines dans lesquelles les travailleurs noirs sont astreints. On les trouve parqués dans des caves, les uns sur les autres, pour des sommes s'élevant à plus de 30 francs par mois, ce qui constitue une exploitation supplémentaire des plus scandaleuses de leur misère. »

« Le 10 juillet, une délégation des élus de Saint-Denis, conduite par le maire et le député, et comprenant les représentants de la C.G.T. et de la C.F.T.C., a été reçue par vos services, qui ont été informés d'une menace d'expulsion visant 70 travailleurs noirs dans un quartier de Saint-Denis. »

« A nouveau, des propositions ont été faites pour obtenir leur relogement dans de meilleures conditions. Il semble bien que rien n'ait été fait pour leur donner une suite positive. »

« Or il est absolument impossible de laisser plus longtemps les travailleurs noirs dans la situation où ils se trouvent. »

« Les travailleurs noirs qui viennent en France sont des êtres humains comme les autres. Ils méritent que l'on s'occupe d'eux, puisqu'ils constituent une main-d'œuvre encore plus exploitée que la main-d'œuvre française. Leur nombre, qui continue d'augmenter, en fait un problème gouvernemental exigeant des mesures d'ordre gouvernemental. »

C'est pourquoi MM. Auguste GILLOT, André KARMAN, Raymond BARBET, Waldeck L'HUILLIER, Conseillers généraux, demandent à M. le Préfet de la Seine :

1) d'intervenir auprès du gouvernement pour obtenir que, provisoirement, soient installés à ses frais sur les terrains mili-

taires existant à Saint-Denis, des foyers qui seront mis à la disposition des travailleurs noirs, en attendant leur relogement dans des conditions normales, et de façon à ce que, de toute urgence, ceux-ci puissent sortir des caves humides dans lesquelles certains sont en train de contracter la tuberculose au milieu de la promiscuité et des rats ;

2) que les mesures soient prises pour que soient appliqués les quatre points du vœu émis par le Conseil Général dans sa session des 3 et 4 avril 1963 ;

3) qu'une étude d'ensemble de la situation des travailleurs noirs dans le département de la Seine, soit entreprise immédiatement et que le nécessaire soit fait avant l'hiver prochain, pour reloger cette catégorie de travailleurs qui doit pouvoir vivre dans le respect de la dignité humaine ;

4) que des crédits soient affectés pour l'organisation de cours du soir où ces jeunes hommes pourront ainsi apprendre à lire, à écrire et à compter, ce qui facilitera leur existence et leurs relations avec la population ».

● Des conditions dramatiques

M. Louis ODRU, député de la Seine et conseiller général, nous écrit :

« Je partage pleinement l'opinion du M.R.A.P. sur ces incidents et vous informe qu'au début du mois de juillet, j'ai posé au sujet des travailleurs africains, une question écrite à M. le Premier Ministre et une question écrite à M. le Préfet de la Seine, correspondant à vos préoccupations. Je vous transmettrai leur réponse dès leur parution. »

M. Jean-Charles LEPIDI, député de Paris :

« Le premier remède, en dehors de toute passion, serait d'offrir à tous ces travailleurs africains, dont la présence est nécessaire à notre coopération et notre progrès réciproques, un logement décent et humain ! ».

(Suite page 3.)

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs
Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 6. Les versements peuvent être effectués au C.O.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

M. Etienne FAJON, député de la Seine :

« Je dois vous dire que je partage entièrement votre point de vue quant à ces incidents, et d'une façon plus générale sur la situation créée par la venue en France des émigrés d'Afrique Noire qui vivent dans des conditions particulièrement dramatiques.

Je m'étais d'ailleurs adressé à ce sujet, le 19 mars dernier, à M. le Ministre de la Santé Publique et de la Population pour lui rappeler la situation des noirs africains résidant à Saint-Ouen, localité la plus importante de ma circonscription électorale.

Le Ministre m'a répondu le 30 mai dernier, par une lettre dans laquelle il m'indiquait qu'il confiait le soin de régler les problèmes de ces personnes, résidant à Saint-Ouen, à des associations de caractère privé.

Il va sans dire que nous n'approuvons pas, mes amis du groupe communiste et moi-même, ces procédés, car ils visent à substituer aux pouvoirs publics, véritablement responsables des organismes particuliers et irresponsables.

De ce point de vue, avec l'appui d'organisations comme la vôtre, de la population des secteurs où résident ces personnes, et des intéressés eux-mêmes, nous pensons qu'une solution pourra être obtenue du pouvoir, et nous nous emploierons à ce qu'elle soit trouvée au plus vite ».

M. Pierre RUAIS, député de Paris :

« Comme vous, je me suis ému de l'affrontement qui s'est produit le 24 juillet à Saint-Denis, et je désire en éviter le retour mais, je voudrais vous mettre en garde contre une trop hâtive généralisation : les victimes de l'exploiteur ne sont pas seulement, tantôt des originaires d'Afrique du Nord, tantôt des originaires d'Afrique Noire, mais bel et bien aussi des originaires de notre pays.

D'autre part, l'exploitation n'est sans doute pas la seule cause. En effet, depuis plusieurs années je suis, avec les responsables locaux de l'administration dans le 19^e, l'installation de toute une colonie d'émigrants provenant d'Afrique Noire et qui a pris la place d'Africains du Nord sans que jamais le moindre incident n'ait été signalé. »

M. Jean LOLIVE, député-maire de Pantin :

« ...Quant aux incidents de Saint-Denis, la situation particulièrement grave et scandaleuse dans laquelle sont obligés de vivre les travailleurs algériens et africains, n'est pas étrangère à ceux-ci.

De plus, des individus non scrupuleux et agents du pouvoir interviennent pour exploiter encore un peu plus la misère de ces travailleurs...

Vous pouvez être assurés de mon soutien pour la défense des revendications communes des travailleurs français comme celles de tous les autres ».

DISCRIMINATIONS

● Licencié parce qu'Algérien

La venue en France de travailleurs étrangers soulève, entre autres, le problème de la xénophobie et du racisme. Déjà les méthodes de recrutement ne sont

Savoir dormir...

c'est
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

Pour la tolérance

Un certain nombre d'Israéliens appartenant au mouvement « Agoudat Yisraël », ont récemment cerné ou envahi des institutions chrétiennes de Jérusalem, Jaffa et Haïffa. Ils entendaient protester, selon eux, contre le « prosélytisme » des missions chrétiennes. Le gouvernement israélien a exprimé des regrets, et une centaine de personnes ont été arrêtées puis libérées sous caution.

Nous avons demandé son opinion à M. Henry BULAWKO, secrétaire général du Cercle Bernard Lazare.

L'INTOLÉRANCE de certains cercles cléricaux juifs en Israël n'est pas chose nouvelle. Elle pèse sur l'existence quotidienne de la population israélienne et a donné lieu à maintes reprises à des incidences scandaleuses.

Les manifestations dirigées contre les missions chrétiennes (dont certains utilisent, par prosélytisme, des méthodes pour le moins blâmables) n'ont été que le reflet des pressions exercées jusqu'ici sur ceux qui revendiquent la liberté de pensée.

Les raisons que l'on a invoquées en Israël pour me faire admettre cet état de choses me semblent spécieuses. Les uns m'ont parlé de la nécessité de faire

par
Henri BULAWKO

Secrétaire général
du Cercle Bernard-Lazare

des concessions pour maintenir la coalition gouvernementale, la majorité laïque se soumettant ainsi à une minorité fanatique ne reculant devant aucun chantage. D'autres m'ont dit, avec sérieux, qu'il fallait préserver le caractère « sacré » d'Israël pour faire plaisir aux touristes américains; ces derniers, qui ont renoncé depuis longtemps à respecter tous les interdits de la religion juive, n'en exigeraient pas moins qu'on y restât fidèle en Israël.

Tout cela n'est pas sérieux et l'on ne comprend pas que le nouvel Israël se résigne plus longtemps à subir l'ingérence du cléricanisme dans tous les secteurs de la vie sociale, et jusqu'au sein de la vie familiale.

Il ne s'agit là, ni plus ni moins, que d'une Inquisition dans sa forme la plus classique, la lapidation et le bûcher en moins.

pas sans rappeler les pratiques des négriers du XVIII^e siècle, mais que dire de l'état d'esprit et des manières de certaines directions d'entreprises.

Pour la moindre faute, le personnel étranger non qualifié qui, dans bien des cas, reçoit un salaire moins élevé que le personnel français, se voit insulté, blâmé, souvent renvoyé.

Une récente affaire vient illustrer ces façons de concevoir le travail.

Nous sommes à Grenoble, à la Coopérative laitière « Dauphilait », une des plus importantes de l'Isère. Il est près de deux heures du matin, depuis une heure, des manutentionnaires préparent l'embarquement des « berlingots » et des bouteilles de lait dans les camions des livreurs.

Certains, des Algériens qui habitent Echirrolles, sont obligés de prendre le dernier car, le soir à 9 heures, dans cette localité, et d'attendre dans un café de Grenoble, que vienne l'heure de se rendre au travail.

A « Dauphilait », il a été convenu que le poste de travail consistant à monter les berlingots de la cave et à les répartir dans les casiers des livreurs, serait tenu par deux personnes au lieu d'une. Ceci après une grève.

Mais le manoeuvre qui occupe ce poste est seul. Il s'appelle Kadour. Comme chaque jour, il va monter environ 20.000 berlingots, soit plus de 20 tonnes, en trois heures. Les camions démarrent à 4 heures du matin.

Cela représente le chargement, le levage la répartition de 110 kilos de marchandise à la minute !

Un contremaître lui commande un travail supplémentaire de manutention des casiers de bouteilles. Il refuse.

Le contremaître le vide de l'ascenseur et lui dit : « Si tu ne fais pas ce que je te dis, tu n'as qu'à foutre le camp ».

Nous citons textuellement le rapport qui vient d'être établi par les syndicalistes (C.F.T.C.) de l'entreprise.

Le manoeuvre informe le délégué syndical, qui se rend auprès du chef de personnel. Ce dernier déclare « étudier l'affaire ».

A 16 heures, Kadour est licencié avec un préavis payé de 8 jours.

Le lundi suivant, une enquête est effectuée par le délégué du personnel. Elle confirme les dires de Kadour, établissant en

Est-ce en attaquant ou en brimant ceux qui ne pratiquent pas la religion que l'on espère répandre parmi eux la foi en Dieu? On risque de provoquer une « guerre culturelle » (Kulturkampf) dont le jeune Etat israélien ne tirerait aucun profit. Bien au contraire, il lui faudrait gaspiller des énergies qui lui seraient bien plus utiles dans son œuvre de reconstruction et de consolidation.

La plus grande faute des milieux cléricaux en Israël a été de mêler Dieu à des entreprises électorales, d'invoquer son patronage pour des combinaisons politiques n'ayant rien de commun avec l'enseignement de la Thora et le respect de la tradition juive. Il n'est que temps d'y mettre fin pour éviter, entre autres, de rallumer en cette parcelle de terre biblique des luttes périmées dont, au long des siècles de dispersion, les juifs furent les premières victimes.

La tolérance entend que les juifs qui le désirent — et cela en Israël comme partout ailleurs — puissent pratiquer à leur gré la religion de leurs pères. Elle implique, en retour, le droit aux agnostiques de vivre selon leur conscience sans être soumis à une quelconque contrainte morale ou physique.

Je me dois d'ajouter que, sur un plan moins spectaculaire, certaines manifestations d'intolérances ont pu être enregistrées au sein même de certaines communautés juives en France. Elles sont loin, bien sûr, de revêtir la gravité des incidents qui se sont déroulés en Israël, mais elles témoignent de la persistance d'un certain obscurantisme.

Pour revenir au centre de nos préoccupations de ce jour, je dirai que le meilleur moyen de mettre fin à une situation déplorable serait la promulgation, à brève échéance, d'une Constitution laïque que la population d'Israël attend et qu'elle approuvera, sans aucun doute, à une immense majorité.

outre que des propos racistes ont été proférés par le contremaître en cause et d'autres agents de maîtrise.

Le mardi, à 10 heures du matin « les manoeuvres de quai, algériens et européens, ainsi que tous les responsables syndicaux, débrayent pour faire respecter les accords antérieurs et faire réintégrer Kadour. Ils seront suivis le lendemain par quelques livreurs ».

La grève durera 35 jours. Du 27 mai au 1^{er} juillet.

Après divers incidents et des tentatives de conciliation, les revendications du personnel se heurtent à un refus total.

Les employés algériens décident, le 29 juin, si le conflit n'aboutit pas positivement, de demander leur compte et de boycotter l'entreprise. Ce qu'ils font le soir même.

Le 1^{er} juillet, devant la situation ainsi créée, le personnel européen décide de reprendre le travail. La délégation syndicale est reçue dans l'après-midi par la Direction de « Dauphilait ».

Elle s'entend alors annoncer :

- licenciement de tous les ouvriers en grève...
- demande de licenciement de tous les délégués du personnel ;
- licenciement du délégué syndical ;
- dans les deux derniers cas, demande de résiliation judiciaire des contrats de travail...

Ainsi, pour avoir pris la défense de leurs camarades algériens, pour défendre les droits reconnus à tous les travailleurs sans considération d'origine ou de nationalité, des ouvriers ont perdu leur emploi.

Aux dernières nouvelles, l'Inspection du Travail ne serait pas encore intervenue.

ARTISANS

LE DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1963

Grand Bal traditionnel des Artisans et Façonniers

de 16 à 24 heures dans les Salons de l'HOTEL MODERNE

8 bis, Place de la République

Métro : République

à...

GAND

Deux activistes du « Comité d'action national » se sont blessés grièvement en fabriquant des bombes au magnésium. La police a établi des relations entre cette affaire et les divers attentats commis à Alost, Ostende ou Bruxelles.

Le Comité d'action national s'est donné pour mission de défendre « l'intérêt de la nation belge ». Il lutte à la fois contre les Wallons et contre les Flamands.

Des dissensions intérieures le déchirent car « tous les petits partis nationalistes, poujadistes, néo-fascistes, tentèrent de le noyauter » écrit *Le Peuple*.

On a trouvé au domicile d'un de ses membres des tracts où figure la croix gammée.

ALGER

M. Tewfik El Madani, ministre des Habous du gouvernement algérien, a assisté, pour la fête du Grand Pardon, aux cérémonies religieuses organisées à la grande synagogue d'Alger.

A l'entrée de la synagogue, le ministre a été reçu par le grand rabbin, le Dr Gozlan, président de l'Association israélienne, le président Belaïch et le conseiller Achouche.

Le Dr Gozlan a déclaré : « Les juifs algériens ont été vraiment heureux d'apprendre que le gouvernement algérien et l'Assemblée nationale ont décrété que les fêtes juives soient considérées comme jours fériés. Nous implorons le Très Haut pour assister notre cher président de la République. »

Puis il ajouta : « Que Dieu aide le frère Ahmed Ben Bella dans sa mission de guider le peuple algérien vers la félicité sur cette terre radieuse d'Algérie. »

Le ministre des Habous prit la parole, ensuite, pour remercier le grand rabbin : « La population juive fait partie intégrante de la population algérienne, déclara-t-il. Notre gouvernement ne fait pas de discrimination... Vous êtes ici chez vous sur cette terre que vos ancêtres ont habitée. Travaillons ensemble, unis pour le bonheur, la prospérité et l'avenir de notre pays. »

MOSCOU

Trois criminels de guerre viennent d'être condamnés à mort en U.R.S.S. et un quatrième à 15 ans de travaux forcés. Ils ont été reconnus coupables de l'assassinat de mille personnes, dont huit cents juifs à Drissa, aujourd'hui Werchne Dwinsk, dans le district de Vitebsk. Il a fallu 18 ans pour retrouver ces criminels qui vivaient avec de faux passeports.

AUSCHWITZ

Le président Ulbricht, en pèlerinage à Auschwitz, s'est incliné devant ceux qui ont été massacrés par le fascisme hitlérien.

Sur le livre d'or du camp, il a notamment écrit : « Nous jurons, avec tous ceux qui sont épris de liberté et tous ceux qui possèdent l'amour de l'humanité de poursuivre le combat contre le racisme et l'idéologie nazie. Nous nous souviendrons de l'union fraternelle dans le combat qui liait ici les antifascistes polonais et allemands. »

PARIS

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Bonhôte, a rejeté la demande de liberté provisoire formulée par les défenseurs des huit jeunes Martiniquais emprisonnés à Fresnes.

Dans un communiqué transmis à la presse, les huit jeunes gens déclaraient : « En fin juillet quatre de nous douze étaient libérés et rejoignaient sans incidents leur foyer... »

« Aucune charge ne peut justifier un maintien en détention préventive; il ne peut s'agir que d'une discrimination arbitraire... »

« Conformément aux espoirs de nos familles et de notre peuple, nous demandons notre libération immédiate ou notre jugement sans délai. »

Trois des quatre jeunes gens remis en liberté provisoire ont été arbitrairement suspendus de leur fonction d'instituteurs.



LE PETIT MONDE de Madame de SEGUR

ENTRE 1857 et 1869 parurent une vingtaine de romans pour la jeunesse qui rendirent célèbres et son auteur et la collection où elle les publia. On cite un mot de Malraux qui assimile hâtivement le communisme à la bibliothèque rose.

Dans *Les Temps Modernes*, Pierre Ble-ton consacre une étude à l'œuvre de Madame de Ségur. Il pense qu'elle est la moins fabulatrice des femmes, authentique témoin et rigoureux observateur de son temps, qu'elle reflète son monde, celui du Second Empire avec les idées reçues et les préjugés de son temps.

D'un œil neuf, j'ai parcouru les livres qu'à 7 ou 8 ans, je lisais, vibrante de l'espoir manichéen et jamais déçu que les bons seraient récompensés et les mauvais punis. A quarante ans, j'ai été frappée par le chauvinisme ingénu de la brave Comtesse. Dans son œuvre, tous les Français ont de superbes moustaches ; ils sont beaux, généreux, intelligents et courageux. Écoutons le zélateur Moutier, combattant de la guerre de Crimée et personnage sympathique de *l'Auberge de l'Ange Gardien* : « Il n'y a pas moyen de résister à des Français bien commandés... » Ils font une « marmelade » des Russes qui se sont pourtant battus comme des lions et qui ont mis en fuite nos alliés anglais, en retard, selon leur habitude « parce que leur rosbif et leur pouding n'étaient pas cuits ». Héros aristocratique et vertueux d'*Après la Pluie*, le *Beau Temps*, Jacques de Belmont vole au secours de Pie IX, menacé dans ses États par des « hordes révolutionnaires », quatre fois plus nombreuses que ses défenseurs. La victoire des pontificaux sera assurée par l'arrivée des vaillants soldats français qui s'engagèrent en masse. Face aux étrangers, la race française triomphe toujours.

Des étrangers ridicules...

IL y a beaucoup d'étrangers dans les romans de Madame de Ségur. Qu'en pense-t-elle ? Oh, ce n'est pas une femme violemment xénophobe, sauf peut-être envers les Anglais, impopulaires à son époque. De ces « milord » immenses, aux grandes dents, toujours ivres, elle laisse entendre que leurs interventions dans les affaires de l'Europe sont impopulaires. Mais d'habitude, l'étranger est un sans-le-sou, un pique-assiette puéril et touchant ; chassé de son pays, il trouve dans le nôtre gîte, couvert et protecteurs éclairés. Il est leur bouffon, différencié jusqu'à la caricature par les tics et défauts prêtés à ses compatriotes. Les Polonais des *Deux Nigauds* sont des géants aux habits râpés, pensonnés par la France à trente sous par jour ; ils s'accrochent aux basques de deux petits provinciaux qui, avides de voir Paris, quittent leur campagne avec leur bonne Prudence et ne savent pas voyager. « Les Polonais espéraient voir récompenser leur persévérance à aider et à soutenir Prudence par une invitation à dîner. » Ils sont souples, ingénieux, flatteurs et musiciens comme tous les Slaves.

L'italien Paolo de *Francis le Bossu*, qui fit pourtant dans son pays de brillantes études de médecine est moins rusé qu'eux. Sur la foi d'une farce grossière, il se croit invité chez le « Signor Comté de Cémiane » et accourt à son château, saluant et resaluant avec effusion tous ceux qu'il rencontre. Les seigneurs gaulois le reçoivent avec leur tact habituel, mais il a si peur de ne pas goûter à tous les plats qu'il manque de s'étouffer : un petit Français débarrasse à propos sa gorge gloutonne d'un excès de gigot.

En quelques mots, les Écossais du *Bon Petit Diable* sont eux aussi exécutés : ils ont toutes les tares que l'Angleterre leur prête : superstitieux et arriérés, ils ont si peur des fées qu'ils les appellent les Dames afin de ne pas les évoquer. Le démon baptisé « Bonhomme Noir », terrorise jusqu'au proviseur d'un collège. Et l'avarice proverbiale des Écossais — celle du Français, tout aussi proverbiale, n'est jamais dépeinte — éclate dans une scène où la mère Mac-Miche cherche sa cassette comme Harpagon.

Anti-nègre sans le savoir...

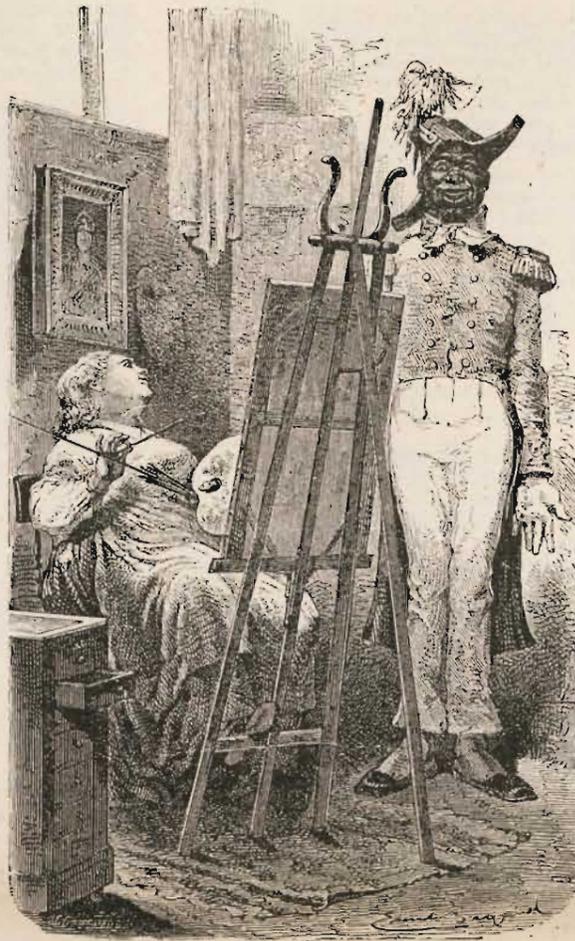
MADAME DE SEGUR est aussi anti-nègre sans le savoir. *Après la Pluie*, le *Beau Temps* est le modèle d'un certain racisme bonasse. On y voit le serviteur d'une famille blanche, baptisé Ramoradar, nom de roi nègre, vouer un culte à l'enfant des maîtres, Geneviève, cheveux blonds, yeux bleus, teint rose, l'idole blanche du pauvre noir. L'arrivée de Ramoradar dans la cuisine du château où il vient retrouver « Petite Maitresse » est un recueil complet de stéréotypes. On le croit fou ou méchant, et puis il fait rire tous les domestiques parce que lui-même rit et découvre « des dents blanches que son visage d'ébène fait paraître plus blanches encore ». Comique et lamentable, il raconte son odyssee : « Mai aimais beaucoup petite mam'selle, très douce, très bonne pour pauvre nègre... Moi partir avec maîtres à moi sur grand vaisseau... Vaisseau

PAR

Nicole de BOISANGER-DUTREIL

partir, laisser Ramoradar tout seul ; moi vouloir rattraper maîtres et monter sur vaisseau plus grand ; mais grand vaisseau tromper pauvre moi et aller en arrière... »

Il est vrai que les nègres des albums



« Moi veux rouge avec or, comme capitaine anglais. » (Page 170.)

Une illustration typique.

de Tintin sont là pour donner à leurs petits lecteurs « une impression confortable » Je cite des enfants interrogés là-dessus.

De bonnes choses tout de même

ET puis Madame de Ségur dit bien des bêtises chauvines ou racistes, mais elle ne dit pas que cela. Elle est double comme sa signature qui m'a toujours intriguée : Comtesse de Ségur, née Rostopchine. C'est la fille du gouver-

neur de Moscou qui, à l'arrivée des Français de Bonaparte, incendia la ville en 1812. Elle n'est pas d'un seul pays. Elle a donné son prénom à la petite Sophie qui ne faisait que des malheurs. Elle épouse passionnément la cause de la Pologne écrasée par la Russie tsariste qui est sa patrie. Un de ses héros les plus séduisants est un prince polonais jeune et beau comme dans les contes, qui fut déporté en Sibérie. Elle est aussi aux côtés de ces Lombards qui se firent écraser en 1849 par les troupes autrichiennes de Radetzki et amorcèrent l'unité italienne. A ceux mêmes des peuples qu'elle n'aime pas et qu'elle rend ridicules, elle oppose honnêtement des compatriotes aussi bien doués que des Français. L'harpagonesque Mère Mac-Miche a pour neveu, — Écossais lui aussi —, le spirituel et frondeur *Bon Petit Diable*.

Comparons ce témoignage d'un temps révolu, tantôt drôle, tantôt moralisant et les bandes dessinées qui enchantent nos enfants. Elles exaltent la force et la brutalité, montrent des Indiens d'une cruauté sauvage et des noirs bien plus stupides que Ramoradar. Madame de Ségur apparaît comme un écrivain inoffensif et par instants plein de santé morale.

L'Allemand traité d'Arabe !

RESTENT dans son œuvre deux passages assez révoltants. L'un concerne un jeune homme qui s'achète une conduite en s'engageant dans l'armée d'Afrique. Il part pour l'Algérie. Voici le récit du combat où il s'illustrera : « Un avant-poste annonça qu'un flot d'Arabes approchait. En peu d'instants les deux escadrons furent sur pied et en rang. Les Arabes sortirent sans bruit d'un défilé... Ils croyaient surprendre la place, mais ce furent eux qui furent surpris et enveloppés avant d'avoir pu se reconnaître. On en fit un massacre épouvantable. On y fit des prodiges de valeur ».

Dans *La Fortune De Gaspard*, deux manufacturiers, l'Allemand Frolichein et le Français Féréor se font concurrence et se haïssent. L'un et l'autre veulent embaucher Gaspard, brillant sujet de l'école du village et viennent avec insistance le réclamer à sa famille. Je rapporte les propos tenus avec Thomas, père du jeune Gaspard :

— Fou ferrez ce que j'étais te fote carçon, dit Frolichein. Il sera rige gomme le chui f'ici.

Le père Thomas répond :

— Nous n'avons pas de juif ici.

Et Frolichein :

— Le chui, chétais bour rir. C'est le petit fieux, M. Véréor.

Alors le père Thomas en colère :

— M. Féréor n'est pas plus juif qu'un autre. Je ne veux pas qu'un homme vienne chez moi insulter un Français.

A son tour le commis de Féréor rend visite au père Thomas et lui conseille de se méfier de Frolichein. « Prenez garde à cet Arabe, dit-il. C'est un fourbe. »

Un monde où il ne faisait pas bon d'être juif ou arabe.

AFRIQUE DU SUD

(Suite de la première page)

Q. — Monsieur Raymond Kunéné, comment se présente actuellement la situation en Afrique du Sud ?

R. — La situation est très grave. Ces jours-ci s'est ouvert à Johannesburg, le procès de 165 personnes accusées de « sabotage ». Parmi elles, il y a de nombreux dirigeants de l'A.N.C. qui risquent la peine de mort.

Q. — Qu'entendez-vous par « sabotage » ?

R. — L'« Acte » sur le « sabotage » est un décret d'application des lois générales établies par Vorster, le ministre de la Justice. Il est destiné à rendre inoffensifs les éléments hostiles au gouvernement. Le mot « sabotage » est pris, bien sûr, dans un sens très large, puisque l'inscription de slogans ou la violation de propriété sont considérés comme actes de sabotage. Trente personnes ont été récemment condamnées pour « sabotage », parmi elles, un homme très populaire, le révérend Blexel. Cinq mille prisonniers politiques croupissent en prison pour avoir participé à un meeting, pour avoir protesté contre telle ou telle loi, pour s'être réunis même en famille, etc... Ainsi Sisulu a été arrêté pour avoir reçu des amis venus lui exprimer leur sympathie lors du décès de sa mère.

Pour une « réponse satisfaisante »

Q. — Du moins ces accusés peuvent-ils avoir recours aux tribunaux ? Ainsi,

lors du long procès de « trahison », les juges ont déclaré non-coupables tous les accusés qui étaient prisonniers politiques.

R. — En effet, jusque-là existait en Afrique du Sud un semblant de justice. Et il arrivait que les tribunaux bouleversent les décisions gouvernementales. Mais depuis le mois de janvier dernier, un nouveau décret établi par Vorster et baptisé « loi sans procès », dépasse en rigueur toutes les mesures déjà prises. En vertu de cette nouvelle loi, toute personne peut être arrêtée sans mandat d'arrêt et sans acte d'accusation, et peut être maintenue en prison sans interrogatoire pendant quatre-vingt-dix jours jusqu'à ce qu'elle ait répondu de « façon satisfaisante ». Relâchée au bout de quatre-vingt-dix jours, elle peut de nouveau être arrêtée pour quatre-vingt-dix jours et ainsi de suite.

Actuellement, trois cents personnes sont « gardées à vue » pour quatre-vingt-dix jours. Bien sûr, ces gens sont isolés dans de petites cellules sales et pleines de vermine. Ils ne peuvent pas communiquer avec l'extérieur, ni avec leur famille, ni avec leur avocat. Ils n'ont rien à lire, si ce n'est la Bible, car les *Verwoerd*, *Vorster* et autres vont régulièrement au temple.

Bien sûr, pour obtenir une « réponse satisfaisante » de ces accusés, on utilise la torture, facilitée par les conditions semi-sécrites de leur arrestation ; (on a

parlé de ces cinq jeunes Indiens qui avaient été frappés à coups de pied, soumis à des décharges électriques, suspendus la tête en bas, le corps maintenu dans un sac, piétinés).

Un appareil de répression gigantesque

Q. — Maintenir un tel régime de terreur, de répression, de cruauté, cela suppose une puissance militaire, un appareil policier gigantesque ?

R. — En effet, l'Afrique du Sud possède l'armée et la police les plus puissantes d'Afrique. Le budget consacré à la défense atteint 78,5 millions de livres en 1963.

L'armée, exclusivement blanche, compte 60.000 hommes conduits par des officiers formés dans les écoles militaires européennes. L'armée sud-africaine est dotée de chasseurs à réaction Mirage III, d'hélicoptères français, de chars, de blindés. Les forces de police se montent à 30.000 hommes. La police est elle-même renforcée d'une réserve composée de civils volontaires blancs toujours prêts. Et enfin il existe des « commandos » de civils, armés et pris en charge par le gouvernement, des clubs féminins où les femmes apprennent le maniement des armes ; les enfants, les étudiants apprennent à tirer dans leurs écoles.

Tous les blancs sont armés. J'ai là une photo représentant une réclame pour un

gaz lacrymogène : la vente en est libre pour les blancs.

On entretient ainsi une psychose de peur parmi la population. Et la tension monte de plus en plus.

Tant que l'apartheid existera...

Q. — Bien sûr, votre lutte ne se limite pas à l'Afrique du Sud. Sur le plan international qu'envisagez-vous ?

R. — Tout d'abord, l'établissement de comités dans tous les pays. Nous en avons en Europe, en Asie, aux Indes. Ces comités sont nécessaires pour informer l'opinion publique, lui faire prendre conscience des horreurs commises en Afrique du Sud. Amener les gouvernements à prendre des mesures positives lors des sessions de l'O.N.U. par exemple.

Et surtout, nous demandons le boycott économique de l'Afrique du Sud, et la rupture des relations diplomatiques.

Nous avons besoin de l'aide extérieure. Nous devons balayer le racisme, cette forme horrible d'oppression, de la surface de la terre. Tant que l'apartheid existera il donnera raison d'être aux racistes de l'Alabama, d'Atlanta, de Notting-Hill. Nous avons le droit de faire appel à tous ceux qui croient comme nous en l'égalité des hommes.

(Interview recueillie par Marguerite KAGAN.)